

BONNE FÊTE,
PAUVRE
PLANÈTE.
22 AVRIL

PROFITONS DE L'OCCASION
POUR CHANGER NOS HABITUDES

20 ans de présence dans la communauté

L'Écho 20^e
de Saint-François
DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD

p. 4-11



534, chemin St-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec)
G0R 3A0
Tél. et fax: 418 259-2177
courrier électronique: echosf@videotron.ca

VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **13** de chaque mois.

ADMINISTRATEURS

Réjean Pellertin	Président	259-7623
Raynald Laflamme	Vice-président	717-2659
Nicole L. Couture	Secrétaire	259-7884
Camille Laliberté	Trésorier	259-2210

DIRECTEURS

Jean Rousseau	472-0665
Sylvie Allaire	472-0559

Publicité

Raynald Laflamme

Petites annonces

Nicole L. Couture

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

Montage première page

Raynald Laflamme

Traitement de l'information textuelle

Sylvie Allaire

Photographe

Jean Rousseau

Abonnement

Réjean Pellerin

Recrutement et membership

Réjean Pellerin

Impression

Impression Rive-Sud

*L'Écho de St-François est soutenu par
le ministère de la Culture et des Communications*

**Culture
et Communications**

Québec 

Journal **réalisé**
St-F **bénévolement**
communautaire

Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	Coût mensuel	Coût annuel
Carte d'affaires	30,00\$	230,00\$
1/4 page	45,00\$	345,00\$
1/2 page	75,00\$	575,00\$
1 page	112,50\$	1035,00\$
Bandeau 1 ^{re}	104,50\$	1045,00\$
1/2 bandeau 1 ^{re}	60,50\$	605,00\$
Petite annonce	3,00\$	

ABONNEMENT

Extérieur	4,00\$	35,00\$
USA	5,00\$	45,00\$

Gratuit pour tous les résidents de Saint-François.

Tirage: 700 copies, 11 numéros/an

NOS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Ambulance.....	911
CLSC Antoine-Rivard	418-248-2572
Feu	911
Municipalité.....	418-259-7228
Centre anti-poison du Québec.....	1-800-463-5060
Tel-Jeunes	1-800-263-2266

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC



L'Écho de Saint-François remercie la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud pour avoir offert le cocktail de bienvenue lors de la Soirée reconnaissance marquant le 20^e anniversaire du journal. Ne manquez pas nos reportages en pages 4 • 5 • 6 • 7 • 8 • 9 • 10 • 11. 📍

SOMMAIRE

Hommage aux administrateurs.....	4-6
Une ambiance festive pour célébrer le 20 ^e anniversaire de L'Écho.....	5
Une ambiance festive (reportage photos) -- Julien Simard.....	7
Les relais d'information, une précieuse ressource.....	8-9
L'implication citoyenne une plus-value pour soi et sa communauté.....	10-11
Défi Gratte-Ciel: Un pompier de Saint-François y participe.....	12
Ouverture du dépôt municipal.....	12
Le 250 ^e anniversaire du pavillon Pierre-Laurent-Bédard.....	13
Gestion des matières résiduelles: pour l'intérêt de tous.....	15
Le Trait d'Union fête ses 20 ans avec le rêve Desjardins.....	17
Partagez en devenant parrain ou marraine civique.....	17
Troisième salon Chaudière-Appalaches de la fibromyalgie.....	18
Lancement d'une vidéo visant à démystifier l'intervention auprès des hommes ayant des comportements violents.....	19
de Bric et de Broc: Ma première pêche.....	20
de Bric et de Broc: Mise au rancart.....	21
de Bric et de Broc: La conscience du passager.....	21
de Bric et de Broc: Et vous, qui êtes-Vous?.....	21
Journée sucrée pour la FADOQ.....	22
Cueillette de bouteilles à La Francolière ce samedi 6 avril.....	22
Francolière: Hommage à Gilles Vigneault.....	22
Francolière: Activité privilège.....	23
Francolière: Concours de dessins.....	23
Francolière: Entrevue avec Madame Marie-Josée Aubé.....	23
Des nouvelles du circuit provincial de gymnastique artistique.....	24
Pensée Positive.....	25
Sudoku.....	25
Au fil des jours.....	26
Les petites annonces de L'Écho.....	27
Soutenez votre journal communautaire.....	27
L'Écho municipal.....	12 pages

Mise en vente des cartes pour le souper spaghetti des Fermières

La traditionnelle exposition d'artisanat et son souper spaghetti auront lieu cette année le jeudi 16 mai à 17h30 au Centre des loisirs de Saint-François.

Dès 15 heures, les visiteurs pourront admirer les créations d'artisanat des membres fermières ainsi que les pièces réalisées par les jeunes du primaire participant au volet Artisanat jeunesse. Il y aura tirage de nombreux prix de présence. Les cartes pour le souper sont en vente au coût de 14\$ pour les adultes et 4,50\$ pour les jeunes de 5 à 10 ans auprès de:

Monique Fiset 418-259-7645

Claudine Blais 418-259-7564

Huguette B. Paré 418-259-7927

Réunion mensuelle

La réunion mensuelle du Cercle de fermières aura lieu le mardi 9 avril à 13h30 au local habituel de la Maison de la paroisse. 📍

Source: Cercle de fermières Saint-François

GARAGESERVICES
Mario Tech inc
MARIO THÉBERGE
propriétaire
2, boul. Taché Ouest
Montmagny (Québec)
G5V 3A1
418 248-1800

Spécialité VOLKSWAGEN
Mécanique générale

Avez-vous pensé à faire vos provisions de produits d'enrobage ?

La Coop
Rivière-du-Sud

Contactez vos experts-conseil !
418-259-7715



Sylvie Allaire, administratrice depuis 2012



Jean Dominique Rousseau, administrateur depuis 2012



Angèle Morin, administratrice de 2011 à 2012

Photos Julien Simard



Réjean Pellerin, administrateur depuis 2011



Louisette Pellerin, administratrice de 2009-2012



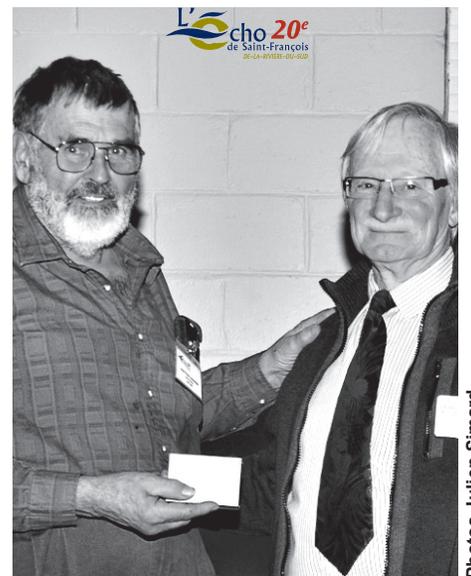
Nicole Labonté Couture, administratrice depuis 2006



Camille Laliberté, administrateur depuis 2005



Jean Gendron, administrateur de 2004-2011



Jean-Yves Lamonde, administrateur de 2004-2008

Photos Julien Simard

Une ambiance festive pour célébrer le 20^e anniversaire de L'Écho

✍ par Raynald Laflamme

Quelque 70 personnes ont accepté l'invitation de *L'Écho de St-François* à célébrer le 20^e anniversaire du journal communautaire le samedi 16 mars dans le cadre d'un cocktail dînatoire offert au Centre des loisirs.

Le conseil d'administration actuel a tout fait pour rendre ce moment mémorable. Dans une formule plutôt inhabituelle, mais combien conviviale, les invités ont pu déguster, accompagnée de bon vin, une variété de petites bouchées préparées par un traiteur de Berthier-sur-Mer.

C'est dans cette ambiance festive que tous les administrateurs qui ont passé à la barre du bureau de direction ont

Hommage aux administrateurs

L'Écho reproduit ici le texte de présentation de M. Léonard Lemieux, maître de cérémonie.

Maintenant, place à celles et ceux qui au cours des vingt dernières années ont assez cru à la mission du journal pour en être les gardiens, soit de produire mois après mois un journal à l'intention de la communauté de la rivière du Sud, j'ai nommé les administrateurs présents et passés de *L'Écho de St-François* à qui nous rendons hommage ce soir.

Voici, en remontant le temps, nos administrateurs bénévoles (pour les personnes présentes, voir les vignettes en pages 4 et 6).

Madame **Denise Lamontagne**,
administratrice de 2011 à 2012 (absente);

Madame **Sonia Girard**,
administratrice de 2009-2012 (absente);

Monsieur **Christian Gendron**,
administrateur de 2006 à 2008 (absent);

Madame **Johanne Laliberté**,
administratrice de 2002 à 2003 (absente);

À titre posthume, Monsieur **Sylvain Lamonde**,
administrateur de 2001 à 2004;

Monsieur **Gary Gendron**,
administrateur de 1998 à 2001 (absent);

Madame **Andrée Viens**,
administratrice de 1997 à 1999 (absente);

À titre posthume, Monsieur **Conrad Lamonde**,
administrateur de 1995 à 2000;

Monsieur **Jean-François Noël**,
administrateur de 1995 à 1998 (absent);

Monsieur **Rosaire Simard**,
administrateur de 1993 à 1996 (absent);

Madame **Jocelyne Roy**,
administratrice de 1993 à 1997 (absente). ☉

reçu un hommage distinctif, soit un porte-carte et un porte-clef affichant le logo du 20^e anniversaire. Un hommage particulier a été rendu au président fondateur du journal.

« Derrière toute idée fondatrice, il y a est ici l'aspiration plus large de la culture en tant que manière dont les gens d'une communauté, à partir de leur propre vécu, construisent de manière créative la réalité courante en l'enrichissant ici d'un outils de communication communautaire.

« Cette idée fondatrice, qui doit être encore aujourd'hui plus que jamais notre objectif commun, nous la devons à un personnage fondateur, celui par qui l'idée prend forme et j'ai nommé M. Réjean Cloutier à qui nous rendons un hommage particulier ce soir. »

C'est sur ces mots prononcés par le maître de cérémonie, M. Léonard Lemieux, que le président actuel de *L'Écho*, M. Réjean Pellerin, a accueilli sur scène le fondateur du journal. Comme marque de reconnaissance, celui-ci lui a remis un coffret contenant une bouteille d'un grand vin de Bordeaux dont l'étiquette avait été remplacée pour celle-ci: *Clos de L'Écho, Réserve communautaire*.

Visiblement ému par cette attention à son égard, M. Cloutier a fait monter sur scène les membres de son premier conseil d'administration présents: Mme Jocelyne Noël et MM. Mario Marcoux et François Létourneau.

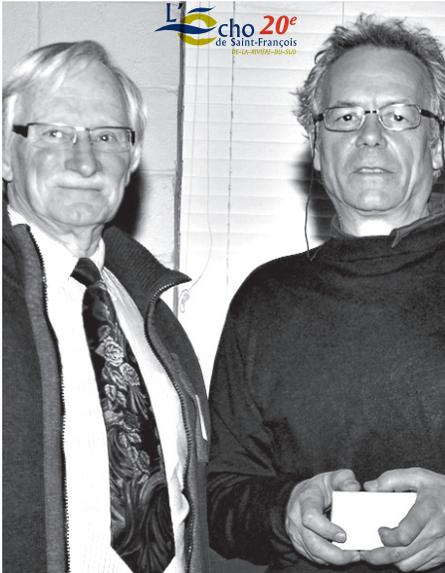
« Ça été un travail d'équipe », de mentionner le président-fondateur qui, regardant du côté des administrateurs actuels, ne pouvait s'empêcher de constater qu'encore aujourd'hui une forte équipe gravite autour du président actuel M. Réjean Pellerin.



Photo Julien Simard



Plus tôt dans la journée, *L'Écho de St-François* a offert à la population deux tables rondes portant sur l'implication citoyenne dans les organisations communautaires. Ces trois événements ont été rendus possibles grâce à la participation financière de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et du député de Côte-du-Sud, M. Norbert Morin. ☉



Pierre Cauffopé, administrateur de 2000 à 2004



Laurence Hallé, administratrice de 1999 à 2004



Valérie Savoie, administratrice de 1997 à 2000

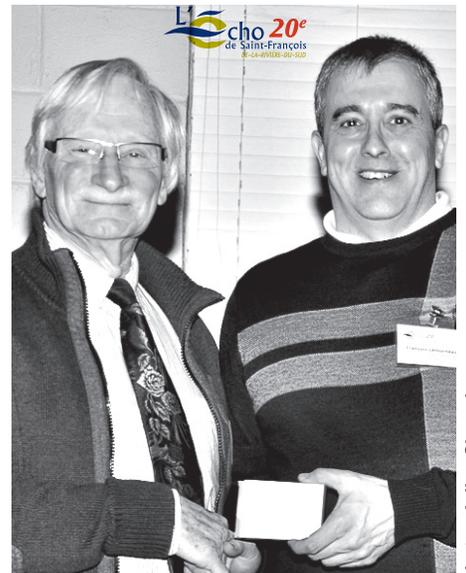
Photos Julien Simard



Lorraine Lamonde, administratrice de 1994 à 2009



Raynald Laflamme, administrateur depuis 1994

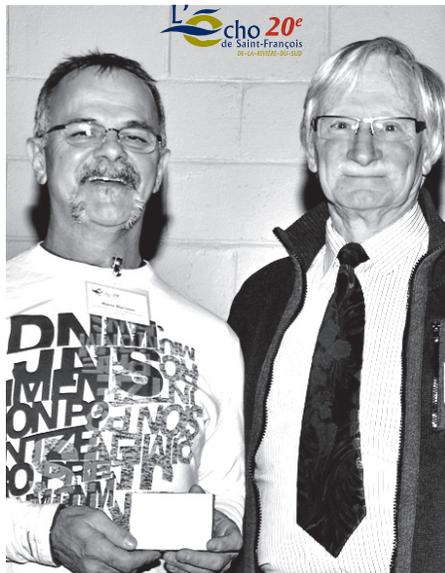


François Létourneau, administrateur de 1993 à 1994

Photos Julien Simard



Jocelyne Noël, administratrice de 1993 à 1995



Mario Marcoux, administrateur de 1993 à 1995



Réjean Cloutier, administrateur de 1993 à 2005

Photos Julien Simard



Photos Julien Simard

Les relais d'information, une précieuse

Marc Boutin, *Droit de parole*

par Katy Duchesne, collaboration spéciale

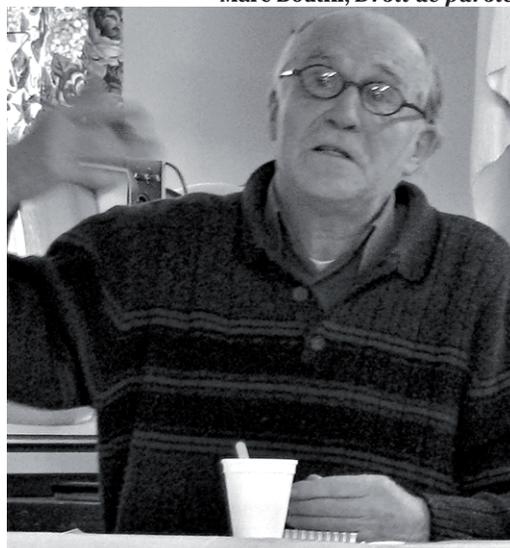
Dans le cadre de son 20^e anniversaire de fondation, le journal communautaire *L'Écho de Saint-François* a convié le 16 mars dernier, à la Maison de la paroisse, les responsables d'organisations communautaires ainsi que les jeunes de la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud à prendre part à deux tables rondes où l'implication citoyenne était au cœur des discussions.



D'abord, en début de matinée la première table ronde avait pour sujet *L'utilisation des relais d'information dans la communauté*. Pour animer cet échange fort intéressant et présenter les réalités communes et à la fois particulières auxquelles sont confrontés les médias communautaires en fonction de leur milieu, trois invités ont présenté les caractéristiques du journal dans lequel ils s'investissent avec passion et détermination. Ainsi, M. **Marc Boutin** représentait le journal urbain, *Droit de parole*, distribué au centre-ville de Québec, pour sa part, la directrice régionale de l'Association des médias écrits communautaires du Québec (AMECQ), Mme **Manon Fleury** présentait le journal communautaire *Coup d'œil sur Saint-Marcel* alors que M. **Raymond Bégin** faisait découvrir à l'assistance le journal *Le Hublot* de L'Islet.

Pour mettre la table aux discussions qui allaient s'amorcer,

Marc Boutin a décrit sommairement le *Droit de parole* soit, un journal fondé il y a 40 ans par un groupe de citoyens contestataires et de femmes de maris syndicalistes qui dénonçaient à cette époque, certaines mesures et décisions prises quant à l'avenir du centre-ville



de Québec. Ce journal est aujourd'hui distribué à 17 000 copies à raison d'une fois par mois. Ainsi, pour cette publication, l'utilisation des relais d'information prend tout son sens puisque la publication a comme mission de donner le pouvoir de s'exprimer aux gens qui n'ont pas la chance de faire partie de l'élite sociale ou encore de la majorité. Ce sont donc les personnes qui résis-



L'outil officiel des Canadiens depuis 1895

www.garant.com

ressource pour les journaux communautaires

Manon Fleury, *Coup d'œil sur Saint-Marcel*

Raymond Bégin, *Le Hublot*



Photo Katy Duchesne

tent face aux décisions politiques ou qui dénoncent certaines situations qui deviennent principalement les auteurs du contenu. Il ne suffit de penser qu'aux mouvements communautaires, aux organismes à but non lucratif, aux personnes bénéficiant des divers programmes sociaux qui décrivent des problématiques ou des phénomènes sociaux. Aux dires de **Marc Boutin**, ce journal se veut «le porte-parole, la voix des gens qui veulent changer les choses.» Il ajoute que les relais d'information servent, entre autres choses, à soulever des débats par le biais des opinions qu'ils présentent au grand public.

Du côté du *Coup d'œil sur Saint-Marcel*, la réalité est tout autrement puisque les 450 habitants de la municipalité sont invités à devenir des relais d'information étant donné que le journal local est presque entièrement rédigé par les résidents et en collaboration avec la Municipalité. Loin d'être un journal d'opinions, le *Coup d'œil sur Saint-Marcel* est davantage un journal citoyen relatant les bons coups des paroissiens, publiant des chroniques rédigées par des gens qui développent un domaine d'expertise en particulier et qui se portent volontaire à soumettre leurs textes. Toutefois, **Manon Fleury**, la responsable du journal, souligne au passage «que les gens aiment lire le journal, mais qu'ils ne sont pas tout à fait conscients du fait qu'ils peuvent y prendre part davantage, cela

peut-être par peur de passer pour la personne qui veut attirer toute l'attention sur elle» avant d'ajouter qu'il vient parfois lourd d'aller au-devant de l'information de proximité, et ce, avant que les nouvelles ne se retrouvent dans des journaux de plus grande notoriété.

En ce qui concerne *Le Hublot*, un journal d'un peu plus de 15 ans distribué à 1 900 exemplaires dans le grand L'Islet, il semble également pour cette publication que le contenu repose sur le dévouement des gens. Faisant référence aux groupes de l'âge d'or, aux cercles de fermières, aux maisons des jeunes et à divers autres groupes, **Raymond Bégin** mentionne que «Pour notre contenu, nous faisons appel aux lecteurs pour nous nourrir d'information et ça marche! Nous modelons l'information reçue à notre image.»

Bien qu'ils vivent une réalité qui leur est propre chacun de ces trois journaux ont certes un point en commun, celui d'être soumis à peu de ressources humaines et financières pour produire un mensuel d'information qui doit à la fois susciter l'intérêt du lectorat tout en s'approvisionnant de ses actualités et en l'incitant à devenir lui aussi un relais d'information au sein de la communauté. Fort heureusement, la passion, l'intérêt et le souci d'un produit de qualité guident ces gens de l'écrit à laisser leur marque et à diffuser cette information citoyenne qui, disons-le, est peut-être parfois trop discrète. ☉

VOS EXPERTS EN ASSURANCE AUTO - HABITATION - COMMERCIALE ET AGRICOLE

Pierre Paré | Andrée-Anne Vézina | Jacques Pineau | Geneviève Bourgouin | Serge Delisle

 **AFL**
ASSURANCES GÉNÉRALES
CABINET EN ASSURANCE DE DOMMAGES

Un choix
de confiance assuré
DEPUIS 30 ANS

234, boulevard Taché Est, Montmagny 418 248-3358 1 800 607-7781 www.aflassurances.ca

à un poil près

Tonte et toilettage

Bientôt service de
garderie animalière



POUR CHATS ET CHIENS
TOUTES RACES ET
TOUTES GROSSEURS

SUR RENDEZ-VOUS

418 259-2732

cell.: 418 508-9449

253, CHEMIN ST-FRANÇOIS EST • ST-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD



Saviez-vous? Sans électricité,
votre frigo est bon pour seulement 6-8 h?

**GHISLAIN
VÉZINA**

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
Industriel - Commercial - Résidentiel

Magasin de matériel électrique

418 234-1360

3, du Bassin Sud, Montmagny • RBQ: 8310-7359-06

Générateurs résidentiels tous
genres en stock pour les imprévus.



Salon Habitat Montmagny,
9-10-11 avril.

873, Rang Nord
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 4B0

T 418 248-1422

F 418 248-7074

ggbsamson@globetrotter.net

www.ggbsamson.com



Service de réparation JP

Jean Proulx

- ✦ Location de tracteur
- ✦ Réparation et soudure de machinerie agricole
- ✦ Unité mobile
- ✦ Dénéigement

1125, rang Coteau Sud
St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
G0R 4B0

Tél./Fax : 418 248-4186
Cell. : 418 291-1159



L'implication citoyenne

par Katy Duchesne, collaboration spéciale



En analysant les modes de pensée et habitudes de vie actuellement véhiculés par notre société, force est de constater que les valeurs et les mentalités ont subi un changement important au cours des dernières années. Il est donc normal que les personnes qui donnent de leur temps tout naturellement au sein de leur communauté ou des organismes qui la composent se posent des questions au sujet de l'implication citoyenne dans les organisations communautaires, cette thématique a d'ailleurs fait l'objet d'une table ronde organisée par le journal *L'Écho de Saint-François* le 16 mars dernier afin de souligner le 20^e anniversaire du mensuel communautaire.

Question de démystifier certains faits entourant la participation citoyenne, deux invitées ont présenté leur organisation aux participants. D'abord, **Céline Bernier** de la *Table régionale d'économie sociale en Chaudière-Appalaches (TRESKA)* a tenu à rappeler que les organismes et entreprises d'économie sociale mènent de front plusieurs missions que ce soit de rendre un produit ou un service accessible à la population, revitaliser une communauté, valoriser une culture ou encore de permettre l'expression citoyenne. Évidemment, comme le mentionne **Céline Bernier**, plusieurs de ces actions ne pourraient être possibles sans la volonté d'implication de nombreux bénévoles. À ce propos, elle invite les gens intéressés à donner de leur temps ou qui désirent siéger sur des conseils d'administration à s'investir, car quoi qu'on en pense, ces personnes ont une place à part entière au sein de ces organisations puisque le fait de fréquenter bénévolement ces lieux engendre des retombées qui sont bénéfiques tant au plan individuel que collectif. De plus, le fait de s'impliquer volontairement dans une activité qui rejoint nos intérêts ou nos valeurs offre des occasions de mettre à profit nos compétences personnelles tout en augmentant nos connaissances, ainsi peu importe la forme que prend l'implication

citoyenne, elle permet d'en faire profiter les gens qui nous entourent et vient généralement combler les bénévoles par le sentiment du devoir accompli.

La seconde invitée, **Marie-Pier Audet**, agente de participation citoyenne au *Forum Jeunesse régional de Chaudière-Appalaches (JRCA)* a pour sa part relevé quelques autres



Photo Jean Dominique Rousseau

une plus-value pour soi et sa communauté

avantages à s'impliquer au sein de sa communauté. Spontanément, elle parle d'un processus de socialisation, d'une manière de s'intégrer à sa communauté, du développement personnel et des apprentissages que permettent les actions citoyennes. À son tour, elle parle également de valorisation de soi d'accomplissement et d'épanouissement personnel sans parler du fait que la participation et l'implication réalisées par les citoyens peuvent procurer à certaines personnes le sentiment de faire avancer les choses en assistant aux décisions des organisations. Cependant, Mme Audet demeure toutefois réaliste, affirmant que 49,7% des jeunes font du bénévolat, elle est consciente que la bataille au sujet de l'implication n'est pas encore gagnée et qu'il y a toujours place à l'amélioration. Abondant dans le même sens, **Céline Bernier** affirme que les « responsables d'organisation à la recherche de bénévoles doivent rester ouverts d'esprit et s'adapter aux intérêts, compétences et besoins des gens qui souhaitent donner de leur temps. »



Photo Katy Duchesne

L'Écho de St-François remercie Marie-Pier Audet du Forum Jeunesse régionale Chaudière-Appalaches, Guy Drouin, de la Corporation de développement communautaire, ICI Montmagny-L'Islet, et Céline Bernier de la Table régionale d'économie sociale de Chaudière-Appalaches.

Finalement, plusieurs conclusions peuvent être tirées au terme de cette table ronde, il semble que les jeunes ne soient pas si réticents à s'impliquer bénévolement cependant, bien que le recrutement de relève ne soit pas toujours aussi facile qu'il puisse paraître, tous s'entendent pour dire qu'il y a un fort besoin de relève bénévole à combler dans les organisations, et ce, pour toutes sphères d'activité confondues. Cette réalité amène **Céline Bernier** à affirmer avec conviction qu'en tant que société « il ne faut pas manquer une occasion de donner le goût aux jeunes de s'impliquer. »

La tenue des tables rondes sur les relais d'information et l'implication citoyenne a été rendue possible grâce à la participation financière du député Norbert Morin et la contribution de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud pour le prêt du canon, du club FADOQ de St-François pour le prêt du local, et de M. Louis-Marie Garant pour le prêt de l'écran portable.

**Autobus
L.S.B.C. inc.**

10, chemin des Prairies Est
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0
Tél. et fax: 418 259-7140
autobuslsbc@videotron.ca

**Jumelé
À VENDRE** 5^e rue Ouest
Saint-François

- Résidentiel
- Commercial
- Industriel

R. B. Q. 8110-0398-16

André Blais, entrepreneur général
300, boul. Blais Ouest • Berthier-sur-Mer

**ABA
CONSTRUCTION**

Construction & Rénovation

418 259-7440
télé. 418 259-7477

Défi Gratte-Ciel

Un pompier de Saint-François y participe



Pour la deuxième année consécutive, M. Karl Rousseau, petit-fils de M. Lauréat Rousseau, participera au grand Défi Gratte-Ciel de Montréal dans le but d'amasser des fonds contre la dystrophie musculaire.

Unique au Québec, le Défi Gratte-Ciel Scott est une performance sportive jumelée à une collecte de fonds effectuée par les participants, au profit de dystrophie musculaire Canada.

La 16^e édition du Défi Gratte-Ciel Scott se tiendra le vendredi 31 mai 2013 à la Tour de la Bourse de Montréal où plus de 600 pompiers, paramédicaux et policiers, de même que des gens du grand public grimperont les 1 125 marches des 48 étages de ce grand édifice! Bref, c'est un défi costaud, mais qui s'adresse à tout le monde.

Pour plus d'infos sur l'événement :

<http://muscle.akaraisin.com/2013defigrattciel>

Source : Émilie Lacasse, Coordonnatrice aux loisirs

Ouverture du dépôt municipal

Le samedi 27 avril, le site de dépôt situé à l'Est du garage municipal fera son ouverture et ce par la suite, tous les samedis entre 8 h et midi. Une personne sera sur place pour vous accueillir et vous aider si besoin est.

Ce service ne s'adresse qu'aux résidents de Saint-François et le lieu de dépôt n'est ouvert que les samedis avant-midi.

Pour des fins de contrôle, le surveillant pourra vous demander une pièce d'identité s'il ne vous connaît pas. Donc, s'il vous plaît, soyez coopératif.

Source : Yves Laflamme, dir. gén.

Service & Entretien paysager Daniel Ross enr.



- ✓ Débroussaillage
 - ✓ Tonte et pose de pelouse
 - ✓ Déchaumage et aération du sol
 - ✓ Entretien printanier & automnal
- ∴ Résidentiel et commercial

J'offre **25% de rabais**
sur le prix du compétiteur pour
tonte de gazon
et recevez en prime
déchaumage et aération
de sol gratuits



Daniel rés.: 418-248-7138 • cell.: 418-2342649
730, boul. Taché Ouest, Montmagny (Qc) G5V 3R8

Le 250^e anniversaire du pavillon Pierre-Laurent-Bédard

En 2013, l'édifice le plus ancien de notre Municipalité atteint l'âge respectable de 250 ans. Cette longévité mérite bien que nous le regardions avec un peu de déférence. Depuis 1763 qu'il est témoin de la vie de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, que ses murs vibrent au rythme des événements tristes ou joyeux, civils ou religieux, collectifs ou individuels, comme à celui de celles et ceux qui l'ont habité et l'habitent actuellement.

Par sa forme architecturale, le premier presbytère de notre paroisse s'apparente au mode de construction du régime français. Construit de pierres noyées dans le ciment, il est couvert d'une toiture à double versant, percée de deux lucarnes de chaque côté.

En 1811, cet édifice de 50' X 40' fut allongé de 30' afin de permettre l'aménagement d'une salle paroissiale divisée en deux sections, la première pour les femmes et la seconde pour les hommes.

En 1886, le curé déménage dans un nouveau presbytère plus spacieux et celui de 1763, devenu l'ancien, nom

qui lui «colle à la peau», est cédé à la Municipalité qui en transforme une partie en logements.

En 1926, aux demandes répétées des paroissiens et du curé, l'ensemble de l'édifice est transformé en une vaste salle paroissiale qui, pendant 35 ans, rassemble les paroissiens pour des spectacles de tout genre: pièces de théâtre, films, discours politiques, banquets, célébrations historiques, etc.

Après 1965, le Centre des loisirs nouvellement construit accapare toutes ces activités pendant que cette vétuste construction se dégrade graduellement et risque la démolition pendant les années 1970.

Heureusement, en fin d'année 1977, l'alerte est sonnée par monsieur **Louis-Philippe Bonneau**, ancien vice-recteur de l'Université Laval. Sa lettre au ministre des Affaires culturelles provoque une réaction immédiate ainsi que la création d'un comité de paroissiens sous la présidence d'un membre du Conseil des monuments et sites du Québec. Dès juin 1978, cet édifice est reconnu Monument historique et l'opération sauvetage prend forme.

Sous la présidence de monsieur Louis-Philippe Bonneau, la **Société de conservation du patrimoine de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud** recherche activement des subventions qui permettront la conversion de l'ancienne salle paroissiale en 6 logements qui, depuis leur inauguration en juin 1983, font le bonheur de leurs occupants.

Le pavillon Pierre-Laurent-Bédard doit son nom au curé qui l'a fait construire. ☺

Source: Jacques Boulet, président
Société de conservation du patrimoine de
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

CONSTRUIRE

WWW.STFRANCOIS.CA



Norbert Morin
Député Côte-du-Sud
418 234-1893
1 866 774-1893
nmorin-cds@assnat.qc.ca

SOIRÉE

COUNTRY

AU PROFIT DE LA TIRE DE TRACTEUR
DE SAINT-FRANÇOIS



SAMEDI 13 AVRIL, 20h
CENTRE DES LOISIRS DE ST-FRANÇOIS
(567, CHEMIN SAINT-FRANÇOIS OUEST)

Super soirée country avec Guy Dubé
et son acolyte de la compagnie MG Dance.

On vous enseigne même 2 danses country
durant la soirée!

**Coût : 8\$ en prévente
10\$ à l'entrée**

Gilles Bonneau : 418 241-3958
Sonia Hudon : 418 259-2180
Bernard Fiset : 418 234-6634 et 418 259-7002
Keven Labrecque : 418 472-0587
Émilie Lacasse : 418 259-7228 et 581 308-7229
François Morin : 418 951-1328

Gestion des matières résiduelles: pour l'intérêt de tous

Depuis la révolution industrielle, les matières résiduelles se sont multipliées pour atteindre au Québec 13 millions de tonnes par année. Ces matières se sont également diversifiées pour regrouper des plastiques, solvants et produits inflammables, absents il y a seulement 50 ans. L'enfouissement et l'incinération de ce mélange créent des sous-produits néfastes pour la santé comme le précise le Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets. Ces sous-produits peuvent être du lixiviat et du biogaz, contenant des substances telles que le Cadmium, le Mercure, le Plomb, des aérosols et aussi des gaz toxiques comme les organochlorés, le monoxyde de carbone ou le dioxyde de soufre. Dans tous les cas, ces sous-produits peuvent contaminer les eaux de surface et souterraines ainsi que l'air et peuvent ainsi atteindre les humains. Selon Santé Canada, une exposition chronique à ces substances parfois cancérigènes peut mener à des dysfonctionnements neurologiques, rénaux, cardiaques et respiratoires. Par



conséquent, une gestion des matières résiduelles efficace, avec un tri rigoureux des matières, peut à la fois réduire l'impact environnemental et diminuer les effets néfastes sur la santé.

Passez à l'action

Réutilisez, réparez, achetez des produits durables plutôt que des produits neufs et éphémères.

Réduisez individuellement votre quantité de matières résiduelles en achetant des produits moins emballés, des produits en vrac ou en gros plutôt que des portions individuelles. Mettez en place un système de compostage domestique ou profitez de ce service parfois offert par ou dans certaines entreprises.

Soyez assidus au tri de vos matières résiduelles, informez vous des produits qui se recyclent, se compostent, se jettent. Organisez des ramassages à tour de rôle dans votre quartier de produits destinés à l'Éco-centre. Ne jetez rien dans la nature.

Source: www.jourdelaterre.org

BILLETTERIE

74-2, rue St-Jean-Baptiste Est
Montmagny (Québec) G5V 1K1
418 241-5799 • 1 866 641-5799
www.adls.ca

75, boulevard Taché Ouest, Montmagny
Dimanche : 10 h à 21 h
Lundi, mardi : 9 h à 21 h
Mercredi, jeudi, vendredi : 9 h à 21 h 30
Samedi : 9 h à 21 h

Così fan Tutte
Opéra de Mozart
Samedi 6 avril 20h

Une présentation
Hydro Québec

Raymond Chabot
Grant Thornton

Peter MacLeod
Sagesse reportée
Samedi 13 avril 20h

HAGAR
RESTO-BAR SPORTIF

Ladies Night
17 & 18 avril 20h

Cytech Corbin

Guillaume Wagner
Cinglant
Samedi 27 avril 20h

Innova GYM

À venir au cinéma Taché

Les Misérables
10 avril 19h30

L'impossible
24 avril 19h30

L'Irlande
Les Grands Explorateurs
Samedi 27 avril 14h

club-voyages
Montmagny

Lucie Lachance

NOTAIRE & CONSEILLÈRE JURIDIQUE

88, chemin des Prairies Ouest
St-François-de-la-Rivière-du-Sud
G0R 3A0

Téléphone : 418 259-1300

Télec. : 418 259-2101

Llachance@notarius.net



Weed Man®
ENTRETIEN DE PELOUSES



715, boul. Taché Ouest
Montmagny (Québec) G5V 3R8
Tél. : **418 248-7970**
Sans frais : 1 800 463-4877

ESTIMATION GRATUITE



Lalimec
USINAGE
SOUDURE



Alain Laliberté
Tél. : 418 **884-3407**
Télec. : 418 884-2404
lalimec.inc@videotron.ca

358, Montée de la Station, Saint-Vallier de Bellechasse (Québec) Canada G0R 4J0



Jean Morin

- Électronique industrielle
- Mécanique industrielle
- Contrôle et automatisation
- Service D'urgence 24 heures

171, 4^e rue
Montmagny (Québec)
G5V 3L6
Tél. : (418) 248-0444
Fax : (418) 248-0395

Courriel: ms2controlemont@globetrotter.net

SERVICE D'URGENCE 24 HEURES SUR 7 JOURS

**MARTIN SIMARD
TRANSPORT INC.**

- TRANSPORT GÉNÉRAL
- TRANSPORT GRAVIER & SABLE

275, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0

Tél.: 418 259-7789
Ligne directe: 1 800 463-8744

Guilde des représentants des ventes
Volkswagen Canada



Jacques Dumont Rinfret Volkswagen
5355, boul. Rive-Sud
Lévis, QC G6V 4Z3
418-833-2133
418-833-6658
jacquesvw@qc.aira.com

ROY

**Produits Métalliques Roy
inc.**

**52, boul. Morigeau
Saint-François, Montmagny, QC G0R 3A0**

**TÉL.: 418 259-2711
FAX: 418 259-2931**

**FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE**

Le Trait d'Union fête ses 20 ans avec le rêve Desjardins

Le Trait d'Union, groupe d'entraide en santé mentale lançait le 8 janvier dernier sa première activité dans le cadre de sa programmation sous le thème « du rêve », afin de souligner le 20^e anniversaire de fondation.

C'est sous ce même thème que le Trait d'Union est fier d'annoncer la collaboration financière de 1000 \$, des Caisses Desjardins de Montmagny et de la Rivière du sud et Berthier-sur-Mer, pour ainsi permettra à deux de nos membres de réaliser un rêve, soit LE RÊVE DESJARDINS.

Un premier rêve est en voie de réalisation, celui de Madame Marianne Giguère membre de l'organisme. Elle profitera d'une journée de soins d'esthétique et assistera à un souper spectacle au Capitole de Québec avec la personne de son choix.

Le Trait d'Union aura l'occasion de souligner son 20^e anniversaire par différentes activités mensuelles. La population sera interpellée et les gens ayant collaboré de près ou de loin seront remerciés dans le cadre d'une activité à grand déploiement en août prochain. Le tirage du 2^e rêve Desjardins se fera à cette occasion.



Monsieur Christian Fournier, directeur général Caisse Desjardins de la Rivière du Sud et Berthier-sur-Mer, Madame Suzie Jean, directrice générale du Trait d'Union et Monsieur Yves Genest, directeur général Caisse Desjardins de Montmagny

Rappelons que le Trait d'Union offre ses services aux personnes vivant avec un problème de santé mentale désirant être outillées pour faciliter leur réinsertion sociale professionnelle et avoir du soutien en logement communautaire avec la Maison Rotary.

Source: Suzie Jean, directrice générale
Le Trait d'Union

Partagez en devenant parrain ou marraine civique et offrez-vous le plaisir de faire route avec quelqu'un...

Bénévoles recherchés

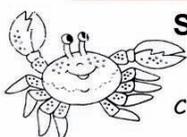
Vous aimeriez vous sentir utile et faire une différence dans la vie de quelqu'un? Alors quoi de mieux que de développer une relation d'entraide et d'amitié avec une personne de votre communauté! Seulement quelques heures de votre temps libre suffisent pour faire de belles activités et briser l'isolement d'une personne filleule. Si vous avez le goût d'enrichir votre vie et de mettre vos qualités humaines à profit, Parrainage civique Montmagny L'Islet recherche des personnes comme vous! Contactez-nous : 418-607-0545.

Source: Renée Pelletier, coordonnatrice
Parrainage civique Montmagny L'Islet

La Plage
Restauration • Hébergement • Réception

Party de Crabe 2013 10^e édition

À INSCRIRE À VOTRE AGENDA
SAMEDI 11 MAI, 18 HEURES



Crabe à volonté et les accompagnements
1 Consommation par pers.
Souper \ soirée animés



**Animation
et Musique**

\$ 60.00 p.p. (tout inclus)

Réervations et informations

Jacinthe Poulin & Jean Rousseau
259-7514
Sans frais 1-866-559-7514
195, Boul. Blais Est Berthier-sur-Mer
www.laplage.ca
restoplage@videotron.ca



La fibromyalgie vous connaissez?

Une invitation à en connaître davantage au troisième salon Chaudière-Appalaches

« Sous le thème: bien des choses paraissent impossibles, tant qu'on ne les a pas essayées », le comité organisateur du troisième salon de l'Association de la fibromyalgie région Chaudière-Appalaches invite toutes les personnes atteintes, leur entourage et les intervenants de la santé pour une journée d'information et d'échanges. L'événement aura lieu le samedi 27 avril, à la salle Raymond-Blais, 6, rue Olympique, Lévis.

La fibromyalgie est une maladie qui atteint entre 3% et 5% de la population, soit de 260 000 à 420 000 personnes au Québec et trois fois plus fréquente chez les femmes que chez les hommes. L'âge moyen des personnes atteintes se situe entre 30 et 55 ans. Elle peut également affecter les enfants et les personnes âgées.

Le salon propose une dizaine de kiosques d'information ou de consultation et deux conférenciers : Dr, André Bélanger - démystifier la fibromyalgie - et Madame Mireille Dion - manuel d'entretien pour un cœur heureux. Un buffet pour le midi et des collations sont prévus pour les participants ainsi que des prix de présence. Le coût d'inscription pour les membres est de 20\$, pour les non-membres 25\$ ou 10\$ pour une conférence.

Il est possible de s'inscrire dès maintenant par téléphone en contactant madame Danny Drouin, coordonnatrice, au 1877 387-7379.

La date limite d'inscription est le 15 avril. ☎

Source: Danny Drouin

FERME HORTICOLE

Lajoie



Conception, réalisation
et entretien paysager
Centre-jardin
Producteur de vivaces
et d'annuelles



330, boul. St-Vallier
Saint-Vallier (Qc) G0R 4J0
Tél.: 418-884-3124

JEAN-FRANÇOIS LAJOIE
www.fermehorticolelajoie.com

☎ 418-248-5622
☎ 418-248-7071

GFL

GARAGE 174, 4^e Rue, Montmagny (Québec) G5V 3L5
FERNAND LANGLOIS
ET FILS

◆ Pare-brise

◆ Expert collision automobile

◆ Débosselage • Peinture



GARANTIE NATIONALE



R. B. Q.: 2314-4926-84

Forage J. & R. Cloutier inc.

- FORAGE DE PUIITS ARTÉSIENS
- HYDRO-FRACTURATION
- VENTE ET INSTALLATION DE POMPES

676, ch. St-François Ouest, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) G0R 3A0

Tél: 418 259-7490 • Cell: 418 241-8024 • Fax: 418 259-7673

• E-mail: cloujoc@globetrotter.net



Vous êtes les bienvenus

Menus du jour
Commandes pour emporter
Réservation jusqu'à 50 personnes

Restaurant: 259-7704



Bière froide
Café
Essence

Dépanneur: 259-7515

Ouvert de 6 h à 23 h

Lancement d'une vidéo visant à démystifier l'intervention auprès des hommes ayant des comportements violents

L'association à cœur d'homme-Réseau d'aide aux hommes pour une société sans violence a procédé au lancement d'une vidéo traitant de la violence conjugale et de l'intervention offerte aux hommes ayant des comportements violents, le 28 février dernier à la Baie de Beauport.

La vidéo *Consulter Cheminer S'en sortir* fait valoir l'expertise et le professionnalisme de l'intervention auprès des hommes. Les publics visés sont les intervenants de première

ligne (DPJ, police, CLSC-CSSS, etc.) ainsi que les hommes en général. Pour ces derniers, la diffusion de l'outil se fera principalement par les intervenants lors de rencontres de sensibilisation ou comme outil d'intervention auprès des hommes. **La vidéo peut être visionnée en ligne sur le site de Entraide au masculin Côte-Sud au www.entraideaumasculin.com.**

Sous la forme du témoignage touchant de Jannick et d'entrevues avec des intervenants des organismes membres, cette vidéo démystifie notamment l'intervention de groupe qui demeure le mode d'intervention privilégié, mais l'une des principales craintes d'un homme face à la démarche offerte.

Le directeur général de l'association, Rémi Bilodeau, souhaite que cet outil favorise grandement la référence. Ce dernier précise que les organismes membres d'à cœur d'homme accueillent, chaque année, plus de 4000 hommes demandant de l'aide et désireux de s'en sortir. « De plus, considérant l'ampleur de la problématique de la violence conjugale, nous espérons encourager précocement les hommes à faire appel à nos services afin de prévenir l'escalade des comportements violents en contexte conjugal et familial ».

Soulignons la participation financière du ministère de la Santé et des Services sociaux pour ce projet.

à cœur d'homme - Réseau d'aide aux hommes pour une société sans violence est une association qui regroupe 24 organismes communautaires autonomes, dont **Entraide au masculin Côte-Sud** qui intervient dans les MRC de Montmagny et de L'Islet. Ils sont répartis sur l'ensemble du territoire québécois et viennent en aide aux hommes aux prises avec des comportements violents en contexte conjugal.

La mission de l'association est d'agir comme ambassadeur de ses membres afin de promouvoir, au niveau sociopolitique, un réseau œuvrant en transformation sociale visant des rapports égaux et sans violence.

**Source: Marie-Joëlle Dorval Robitaille
Agente de liaison pour à cœur d'homme**

EMBALLAGES
LM
PACKAGING

Emballages de protection spécialisés
Produits de carton ondulé
Petites et grandes quantités
WWW.EMBALLAGESLM.COM

25, rue de l'Étang
Saint-François, Québec
Canada, G0R 3A0

T • 1 866 259-7710
F • 1 866 259-0909
service@emballageslm.com

*Nous avons
ce qu'il vous faut...
une équipe !*

LEMIEUX PARENT THÉBERGE
AVOCATS S.N.

TÉL.: 418 248-3114 - FAX : 418 248-2945

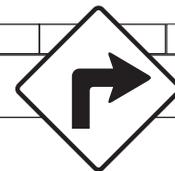
Me Jean-Alain Lemieux

Me Michelle-Chantal Bouffard

Me Annie-Pier Labrie

Me Pier-Olivier Fradette

Me Jérôme Théberge



Ma première pêche

✍ par Jean Dominique Rousseau

Depuis que le père Noël m'avait laissé l'ensemble de base du pêcheur, mon calendrier mural se garnissait lentement d'un X sur chaque jour qui passait. Le printemps, dans toute sa splendeur, dans toute sa vigueur, ressuscitait la nature qui sortait d'un profond coma frigorifique. Les lacs étaient calés. La couverture de neige avait plié bagage aux grands plaisirs d'une multitude de plantes et de fleurs qui s'appropriait de nouveau le territoire. Le temps était enfin venu. Demain serait le jour tant attendu pour étrenner mon cadeau, mais surtout pour l'immense satisfaction de capturer quelques poissons.

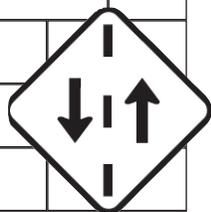
La chance du débutant sera-t-elle au rendez-vous? Vais-je revenir bredouille? Vais-je être obligé d'arrêter à la poissonnerie comme certains pêcheurs (on en connaît tous), qui n'hésite pas à s'acheter des poissons afin de pouvoir faire croire en leurs exploits pour ne pas dire en leurs mensonges?

Le moment tellement attendu est là. Je suis totalement présent à ce que je m'appête à vivre: **le jour J**. La fébrilité est palpable. De bon matin, avec un bol de céréales dans le corps, l'aventure débute. Tout mon attirail dans le sac à dos, des sandwiches, des bouteilles d'eau, me voilà prêt. Du haut de mes quatorze ans, j'enfourche mon vieux vélo pour une heure de trajet au travers les méandres des sentiers forestiers. J'arrive enfin au bord de mon lac

secret (je vous dirais bien son nom, mais c'est un secret).

Un peu de répit assis sur une vieille souche, je bois de l'eau tout en contemplant une sorte de ballet aquatique de bibittes, qui semblent glisser sur le miroir cristallin en faisant du slalom entre les reflets des nuages. En cette journée ensoleillée, ma convoitise est le Doré jaune. Sachant qu'il est lucifuge, c'est-à-dire qu'il fuit la lumière et se tient dans le fond pour remonter à la surface vers la fin de la journée, j'opte pour les flotteurs à différents niveaux de profondeur. Après une bonne grosse heure à regarder le manège des petites boules rouges et blanches en écoutant la musique de ma radio portative (le MP3 n'existait pas et les « tounes » étaient, disons, douteuses), l'idée me chicote de changer d'endroit.

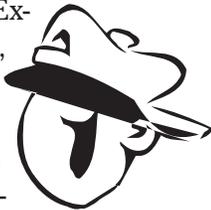
Branle-bas de combat, on ramasse la flottille. Je longe le bord du rivage en faisant attention pour ne pas glisser, parce que l'eau n'est pas juste froide, elle est « ben frette ». Soudainement, un scintillement attire mon attention. À quatre ou cinq pieds du bord, un coffret de métal gris agonise comme une épave de bateau. Après maintes tergiversations avec mon petit moi-même, j'en viens à la conclusion que c'est une boîte à lunch. Est-ce que je vais la chercher pour voir à l'intérieur? J'enlève mes espadrilles, mes bas et je roule mes jeans pour aller assouvir ma curiosité. J'arrache la carcasse métallique de son cimetière marin. En sortant de l'eau, je me dirige vers un promontoire plat où je pourrai ouvrir ma découverte. Surprise ! Un gant de boxe au bout d'un ressort! **Bang ! T.K.O.** Eh bien non ! Un sac de plastique bien scellé enveloppe des éléments hétéroclites. **Wow!** Un beau couteau genre baïonnette, une boussole de poche, une montre-bracelet, une carte géographique, des allumettes, un mini-dictionnaire français-allemand et deux cents dollars canadiens en coupure de cinq, dix et vingt dollars. Mon



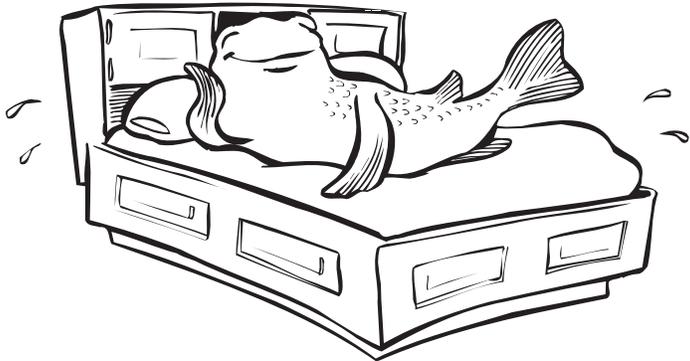
butin est un trésor de guerre. Pas besoin de vous dire que ma journée de pêche se termine après ça.

Le chemin du retour me semblait plus long. Mes pensées vagabondaient sur ce que j'allais faire avec mon magot. Une multitude de possibilités s'offrait à moi, vêtements, vélo, etc. Je décide de faire pour le mieux. Rendu au magasin, je me dirige dans le département des sports.

Une belle casquette des Yankees (les Expos n'existaient pas dans ce temps-là, bref comme maintenant) et un gant de baseball pour commencer mon magasinage. Un bicycle Mustang avec un siège banane semble me crier: Prends-moi, prends-moi! Avec un plaisir incomparable, j'adopte cette bête.



Le sourire dans le visage, je me dirige vers la sortie du magasin. En mettant les pieds sur le trottoir, mon cadran sonne. Bon poisson d'avril à tous! ☺



Mise au rancart

La pièce de un sou prend sa retraite. Si la tendance se maintient, dans quelques décennies, on pourra peut-être voir le même sort pour le cinq sous. À ce moment-là, on pourra dire que le cinq sous est dissous. ☺

Vous souhaitez contribuer à de Bric et de Broc? À cet assemblage d'éléments hétéroclites rassemblés au hasard? Faites parvenir vos textes au journal L'Écho à l'intention de Jean Dominique Rousseau (echosf@videotron.ca).

La conscience du passager



Le 22 avril, le Jour de la Terre. Un jour pour la conscience afin de nous dire que notre terre est unique et qu'il n'existe pas de Plan B. On en est tous passagers et on est mieux de garder la terre vivante si on ne veut pas une humanité mutante ou mourante. ☺

Et vous, qui êtes-Vous?

L'optimiste invente l'avion.

Le pessimiste invente le parachute.

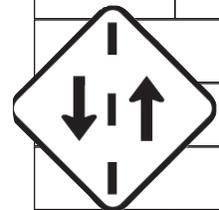
Le réaliste voyage.

L'optimiste regarde le beigne.

Le pessimiste regarde le trou.

Le réaliste mange le beigne.

Ça prend de tout dans le monde! ☺



Journée sucrée pour la FADOQ

Le club FADOQ Saint-François invite ses membres à une journée à la cabane à sucre le jeudi 11 avril à 11 heures. Le coût est de 8\$ pour les membres. Destination : Érablière Réal Bruneau, 830, Route 277 à Saint-Henri (même endroit que l'an dernier). Transport en covoiturage. Apportez votre bonne humeur et des jeux de cartes. Réservation avant le 9 avril au 418-259-7866 ou 418-259-2023.

Salle de l'Âge d'Or

La salle de l'Âge d'Or à la Maison de la paroisse sera ouverte le mercredi 10 avril. ☪

Source: Lorraine Lamonde

Cueillette de bouteilles à La Francolière ce samedi 6 avril 2013

Nous voulons vous annoncer qu'il y aura une cueillette de bouteilles vides le samedi 6 avril de 9h à 14h à l'école La Francolière. Il s'agit d'une activité pour financer le voyage bisannuel des élèves du 3^e cycle.

D'ici cette date, vous pourriez continuer d'accumuler vos bouteilles, puis, les apporter directement à l'école le jour de la cueillette. Des responsables feront également la tournée des maisons de la municipalité pour ramasser vos bouteilles cette journée-là. Vous pouvez les laisser sur votre galerie, nous irons les chercher. Merci encore une fois de nous encourager. Nous apprécions grandement votre soutien. ☪

Valérie Savoie et Maggie Simard, pour l'école La Francolière



Hommage à Gilles Vigneault

par Raphaël Lamonde et Jérôme Boulet

Nous avons fait un projet de musique sur Gilles Vigneault. C'est un poète, auteur de contes et de chansons et un auteur-compositeur-interprète québécois. En classe avec madame Micheline, notre professeur de musique, nous avons appris deux chansons de Gilles Vigneault durant plusieurs semaines. Ensuite, nous avons fait un spectacle, le 22 février, dans le gymnase de l'école pour rendre hommage à cet auteur renommé. Certaines classes chantaient, d'autres jouaient de la flûte à bec ou des percussions. Ce fut un beau moment! ☪



Dépanneur Ultra

Notre dépanneur à nous!

Saint-François

Le Dépanneur t'invite à faire ta part en recyclant les bouteilles non-consignées.

Sur place

Impôt-comptabilité

Déclaration par TED

HEURES D'OUVERTURE

DU LUNDI AU JEUDI DE 6H30 À 22H

VENDREDI 6H30 À 23H

SAMEDI 7H30 À 23H

DIMANCHE 7H30 À 22H

**PHILIAS
BLAIS & FILS
INC.**
www.philiablais.com
R.B.Q.: 8264-0913-12

- EXCAVATION
- TERRASSEMENT
- DÉNEIGEMENT
- TRANSPORT
- ÉPANDAGE

Installation septique

Tél.: 418-259-7841
Prop.: Jacques Blais

218, Rivière-du-Sud, Saint-François, Montmagny, Québec G0R 3A0

Récupération

JB

218, Rivière-du-Sud,
Saint-François de la Rivière-du-Sud (Québec)
G0R 3A0
Jacques Blais, Propriétaire

Tél.: 418-259-7841

Location de mini-conteneurs
10, 15 et 20 verges





Activité privilège

par Raphaël Lamonde et Jérôme Boulet



Le 1^{er} mars, tous les élèves ayant eu un comportement méritoire ont pu participer à une activité privilège. Celle-ci était inspirée de l'émission *Une minute pour gagner*. C'était génial! Les élèves étaient en équipe et ils devaient réussir à faire les épreuves en une minute. Chaque équipe en avait 8 à réaliser et si elle réussissait son défi, elle obtenait un collant sur sa carte de jeu. La plus difficile était celle de la boule de papier, il fallait lancer celle-ci à son coéquipier avec un carton jusqu'à ce qu'elle se rende au bac de recyclage. Une autre épreuve était de faire avancer un œuf sans le toucher avec une

boîte de pizza vide. C'était amusant et vraiment très drôle. Nous voulons la refaire, c'est certain! ☺

Concours de dessins

par Joëlle Gagnon, Lydia Laliberté et Jeanne Théberge



Dans le cadre de la semaine de la sécurité routière, les élèves de l'école ont été invités à réaliser un dessin pour un concours. Celui-ci devait représenter une règle de sécurité pour les piétons ou en transport scolaire. Les dessins des gagnants ont été affichés sur un carton de couleur à l'entrée de l'école. Ils ont reçu un certificat-cadeau pour aller s'acheter un livre à la Librairie Livres en tête. Les gagnants étaient **Justine Lauzier**, maternelle, **Justine Langlois**, premier cycle, **Alex Guillemette**, deuxième cycle et **Tommy Guillemette**, troisième cycle. De plus, monsieur Patrice, notre enseignant d'éducation physique a aussi demandé aux élèves de réaliser un dessin qui devait mettre en valeur la santé et les saines habitudes de vie. Les gagnants étaient **Justine Lauzier**, maternelle, **Jean-Michel Morin**, 2^e année, **Sandy Gariépy**, 4^e année et **Corinne Fortin**, 6^e année. Bravo aux gagnants et à tous pour votre participation! ☺

Entrevue avec Madame Marie-Josée Aubé

par Corinne Fortin et Keven Boissonneault

Ce mois-ci, nous avons rencontré madame Marie-Josée. Cette dernière est native de Saint-Raphaël et elle habite maintenant à Saint-François depuis 15 ans. Celle-ci travaille au service de garde de l'école La Franco-lière. Elle termine bientôt sa deuxième année scolaire à notre école. Elle a fait quelques heures de travail au service de garde à l'école La Source de Saint-Raphaël et à l'école Des Tilleuls à Saint-Pierre. Elle a aussi travaillé avec de jeunes enfants d'âge préscolaire en CPE. Marie-Josée a fait le choix d'être éducatrice parce qu'elle adore les enfants. Elle aime les soutenir et les stimuler dans leur développement et simplement être en contact avec eux. Dans le cadre de son travail, elle conçoit, organise et anime une variété d'activités créatives, ludiques, sportives et des activités de détente. Elle doit aussi maintenir un climat propice à l'évolution de l'enfant et du groupe dans une ambiance agréable pour répondre à leurs besoins et voir à leur sécurité.



Pour ce métier, nous devons faire des études collégiales. Ce que Marie-Josée aime le plus dans son travail est de développer de belles relations avec les élèves. Chaque enfant est unique et elle aime apprendre à découvrir leur personnalité. D'autre part, elle adore faire des ateliers culinaires, des ateliers de bricolages tels que le scrapbooking ou des activités suivant une thématique. Ce qu'elle trouve le plus difficile dans son travail est de devoir gérer des comportements plus difficiles, alors qu'ils sont dans une ambiance ludique, de détente ou de créativité. Ce qui la passionne le plus en travaillant dans une école, ce sont les enfants et elle trouve que l'école est réellement un milieu intéressant et stimulant pour travailler.

Dans ses moments libres, elle adore faire de longues marches, faire du scrapbooking, bricoler et cuisiner avec ses enfants. Elle apprécie faire des activités avec sa famille et passer du temps avec eux. Elle a le bonheur d'avoir quatre enfants en santé, dont trois d'âge scolaire. Anne-Catherine qui a 12 ans, Charles-Alexandre qui a 9 ans, Sarah-Maude qui a 7 ans et finalement Louis-Jacob qui aura bientôt 3 ans. Pour finir, nous avons été heureux de la rencontrer et de vous la présenter. Merci madame Marie-Josée pour ce que tu accomplis avec nous! ☺



Des nouvelles du circuit provincial de gymnastique artistique

Dernièrement avait lieu à Lévis la troisième sélection provinciale de gymnastique artistique féminine de la division deux. Quinze gymnastes de Magny-Gym ont pris part à cette compétition dans le but de cumuler des points pour une participation à la Finale de qualification de la Coupe du Québec. Voici les principaux résultats.

Senior provinciale 4

- Magali Turpin termine 2^e de sa catégorie, en plus de se mériter l'or aux barres, le bronze à la poutre, une 5^e position au sol et une 7^e place au saut.

Senior provinciale 3

- Laurie Boulanger décroche l'argent au total et aux barres, le bronze au sol en plus d'une 8^e position au saut.

Senior provinciale 2

- Justine Garant, avec une stabilité déconcertante, termine championne de sa catégorie en plus de récolter l'or au sol et à la poutre, l'argent au saut et une 5^e place aux barres.

- Laurence Guimont reçoit l'argent au sol, une 5^e position au saut ainsi qu'au total des appareils.

Novice provinciale 2

- **Noémie Rioux** se mérite l'argent aux barres, une 6^e position au cumulatif, une 7^e au saut et termine 8^e au sol.

- Samantha Gourgues gagne le bronze au saut et la 7^e place au sol.

Félicitation à Léane Journeault, Gabrielle Cervant, Kayla Bolduc, Marie Filiatrault, Patricia Sirois, Christine Vézina, Mathilde P. Nolet et Ellie Campagna pour leurs mentions et récompenses obtenues entre la 4^e et 8^e places à cette compétition. 🌟




François Lapointe
Député
Comté de Montmagny-L'Islet
Kamouraska-Rivière-du-Loup



114, avenue de la Gare
Montmagny (QC) G5V 2T3
418-248-1211
Francois.Lapointe@parl.gc.ca



Boulet
Encans Boulet inc.

Alfred Boulet
564, chemin Rivière-Sud
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0

Tél.: (418) 259-7086
Fax: (418) 259-2610
www.encansboulet.com

Achat et vente de ferme

LES FONDATIONS



9191-4333 Québec Inc.

Bruno Forgues, propriétaire
Tél.: 418-259-2709
Télé.: 418-472-0505
email: lesfondationsbaf@videotron.ca

Entrepreneur Spécialisé • Fondations résidentielles et commerciales

163, chemin St-François Est, St-François de Montmagny, Qc G0R 3A0

PAPETERIE COMMERCIALE • ENVELOPPE • CHÈQUE • DÉPLIANT • BROCHURE • POCLETTE
IMPRESSION NUMÉRIQUE • AFFICHE GRAND FORMAT • BANNIÈRE JUSQU'À 150'

Le service et la qualité
au meilleur prix

IRS
IMPRESSION RIVE-SUD

418 248-6965





Je choisis ce que je veux vivre

Comment faire pour obtenir la journée que vous désirez? Il existe une recette très simple. Tout d'abord, déterminez quel genre de journée vous voulez passer? quels sentiments vous souhaitez ressentir? quelles expériences vous aimeriez goûter? Ensuite n'y pensez plus. Ainsi, vous ne vous poserez pas en juge de ce que vous devez faire et vous ne jugerez pas les situations auxquelles vous serez appelés à répondre. Simple comme bonjour, et pourtant vous vous rendrez compte que vous avez souvent jugé, avant même de vous en apercevoir. Ce n'est pas grave. Admettez simplement que votre journée ne se déroule pas comme prévu et que vous vous êtes trompés d'attitude. Disposez-vous intérieurement à voir les choses autrement.

Jean Gendron

Sudoku

	8			3				6
						5		
4			2		1			
		5				4		8
				6				
2		7				9		
			7		4			3
		6						
9				8			1	

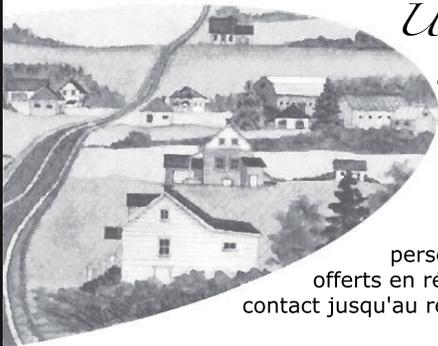
Difficile

Sudoku

7	4	5	6	1	3	2	8	9
6	3	2	9	7	8	1	5	4
9	1	8	4	2	5	6	7	3
2	6	1	3	5	4	7	9	8
8	7	4	1	6	9	3	2	5
3	5	9	7	8	2	4	1	6
5	2	6	8	3	7	9	4	1
1	9	7	5	4	6	8	3	2
4	8	3	2	9	1	5	6	7

Solution_mars 13

Promutuel Montmagny-L'Islet, un assureur au service des gens d'ici



Une équipe dynamique
et professionnelle
à l'image et à l'écoute
des gens d'ici.

Des services
personnalisés entièrement
offerts en région, de tout premier
contact jusqu'au règlement d'un sinistre

Tout commence par la confiance

PROMUTUEL
MONTMAGNY-L'ISLET

Richard Galibois, agent
259-7405

Assurance

habitation • automobile • commercial • agricole • vie

Jean Normand
Vice-président
T.D.L.



Pierre Normand
Président
T.D.L.

La Maison Funéraire Laurent Normand

En toute confiance

Salon funéraire: 1, 1^{er} rue Ouest • Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Adm.: 116, ave Sainte-Julie • Montmagny

Tél.: 248-0545 • Fax: 248-2621 • Sans frais: 1-888-248-0545 • Courriel: Inormand@globetrotter.net

Monyvill enr.

R.B.Q.: 8343-3219-14



Yvon Montminy, propriétaire

Excavation • Terrassement
Service de Pelle & Multi Terrain
Marteau hydraulique
Installations Septiques
Séchoir à bois • Bois de rénovation
Compost Certifié

Téléphone: 418 259-2635 Cellulaire: 418 241-8488 Fax: 418 259-3035
462, chemin St-François Ouest, St-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 3A0

2013 *avril*

Au fil des jours

dimanche

lundi

mardi

mercredi

jeudi

vendredi

samedi

Poisson
d'avril...



1

LUNDI
DE
PÂQUES

2

3



Réunion du
Comité
d'embellissement
19h

4

5



Bac bleu

6

ÉCOLE
La Francolière
Cueillette
bouteilles
et cannettes
9h à 14h

7

JOURNÉE
MONDIALE
DE LA
SANTÉ

8

Réunion
du conseil

9

Réunion
des Fermières
13h30

10

FADOQ
Saint-François
Journée à la
cabane à sucre

12



13

Soirée
country
20h
Centre des loisirs

14

15

16

17

18

19

20



Bac bleu



Tombée du
journal

21

22

Jour
de la Terre

23

24

25

26



Dernier
vendredi du
mois collecte des
monstres

27

DÉPÔT
DU GARAGE
MUNICIPAL
OUVERT
TOUS LES
SAMEDIS
DE 8H À MIDI

28

29

30

L'Écho 20^e
de Saint-François
DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD



Sécurité
routière

Soyez prudents!



RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 4 mars 2013, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Yves Laflamme, Maire, messieurs Fernand Bélanger, Jonathan Gendron, Rénaud Roy, Auguste Boulet, Frédéric Jean et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Yves Laflamme, Maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.

La séance débute par une période de recueillement.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Fernand Bélanger

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 4 février 2013

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 4 février 2013 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Frédéric Jean

APPUYÉ par monsieur Rénaud Roy

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 4 février 2013 soit accepté tel que déposé.

LISTE DES REVENUS DE FÉVRIER 2013

Commandite Tire de tracteurs 2013	300,00
Cours informatique	100,00
Fax.....	3,54
Groupe Ultima inc., remboursement solde créditeur	189,00
Location de salle + boisson.....	965,60
Loyers	1 370,00
Permis	65,00
Remboursement epipen Premiers répondants.....	400,00
TOTAL :	3 393,14

PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER DE MARS 2013

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jonathan Gendron

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE le directeur général soit autorisé à payer les comptes suivants:

Ass. baseball mineur St-François, réparation poignée de porte.....	56,82
Bell, Iphone Pierre et Émilie.....	143,79
Hydro-Québec, électricité;	
Garage	708,13
Enseigne	97,86
Caserne incendie	432,09
Poste Ass. Morigeau.....	255,43
Compteur d'eau St-Pierre.....	32,61
Parc Olivier-Tremblay.....	64,74
Poste surpresseur St-Pierre.....	339,76
Log. Concierge.....	237,17

Loisirs.....	2 059,79	
Climatisation Loisirs	223,96	
Pavillon Bédard.....	82,51	
Maison de la Paroisse.....	1 383,26	
Poste ass. village	1 867,07	
Presbytère.....	168,95	
2, 5° Rue Est.....	77,61	
Éclairage public.....	729,35	
Usine d'eau potable.....	6 562,05	15 322,34
Ministre des Finances, demande de permis		41,00
Odette Langlois, remb. factures d'entretien Loisirs.....		132,97
Soc. Ass. automobile, immatriculation véhicules		7 782,10
Telus, service usine d'eau potable.....		186,18
Transport adapté Vieux-Quai, transport adapté janvier 2013		464,43
Vidéotron, service :		
Garage	99,73	
Surpresseur St-Pierre.....	33,75	
Bureau municipal	137,47	
Usine d'eau potable.....	103,04	
Loisirs.....	124,75	498,74
Visa :		
Annonce Lespac	14,89	
Hockey, Loisirs, local des jeunes, bureau mun.	327,05	341,94
Ministre Revenu Québec, remise février 2013		6 506,71
Revenu Canada, remise février 2013		2 626,91
CARRA, remise février 2013		237,95
Fabrique St-François, loyer bibliothèque mars 2013		350,00
A. Gignac, support tambour porte Garage municipal		47,74
Acier Picard, matériel pour barrière (route Rivard) + garage.....		987,07
AGAT Laboratoires, analyses eau potable et eaux usées.....		453,00
April Superflo, huile machineries		532,26
Aquatech,		
services professionnels usine d'eau potable et ass. des eaux usées – février 2013.....		10 394,22
Aréo-Feu, réparation détecteur de gaz		297,92
Ass. baseball mineur St-François, contribution 2013		500,00
Aurèle Gendron, déneigement du lit de séchage à l'usine d'eau potable		150,00
Bossé & Frère Inc. :		
Set de pneus Nokia avec Rim.....	17 246,25	
Location tracteur hiver 2012-2013	20 695,50	37 941,75
Bureautique Côte Sud :		
Papeterie bureau	172,34	
Contrat photocopieur.....	284,97	457,31
Certified Laboratoires, aérosol rouge (garage)		200,00
Commission scolaire Côte-du-Sud, transport zone à risques.....		333,43
Corporation Sun Média, annonce terrains à vendre.....		191,78
DBO Expert, contrat de suivi Enviro-Septic 2013 (fosse à l'usine d'eau potable)		74,73
Desroches, huile (Usine d'eau potable)		597,30
Équipements Sigma, pièces niveleuse		345,23
Fortin Sécurité Médic, matériel sécurité Garage		34,15
FQM, envoi Dicom eau potable, eaux usées et divers		145,56
Groupe Pages Jaunes, publicité.....		92,61
Hetek Solutions, matériel usine d'eau potable.....		643,87
Hewitt, réparation niveleuse		2 417,57

IC Zones, ajout d'un outil pour photos sur le site Internet	388,05
Innotex, nettoyage « bunker » Service incendie	1 345,43
Joachim Laferrière, réparation lumières de rue	439,40
Jocelyne Noël, entretien bureau municipal	90,00
John Meunier, configuration nouvel ordinateur usine d'eau potable.....	1 037,65
Journal l'Oie blanche, offre d'emploi + annonce terrains à vendre.....	460,80
L'Écho St-François, publicité février 2013	660,00
La Coop Riv. Sud, matériel divers :	
Service incendie	104,05
Loisirs.....	6,88
Patinoire	35,24
Usine d'eau potable.....	69,18
Voirie	140,70
Laboratoire de canalisations souterraines (LCS), dégeler l'aqueduc.....	732,97
Les Concassés du Cap, collecte mars 2013	4 341,14
Les Éditions Juridiques FD, mise à jour Tech. Pratique Officiers municipaux	77,70
Magnus, produits usine d'eau potable	1 135,95
Martin Mercier, location soudeuse avec câbles (dégeler aqueduc).....	209,25
Michel Proulx La Clef de Sol, imprimante Service incendie	179,08
Monyvill, 1 voyage de pierre ¾ net (Prairies)	224,20
MRC Montmagny, collecte sélective tonnage janvier 2013	619,76
Novicom, réparation radio communication	158,61
Pagenet, téléavertisseurs	99,40
Philiat Blais & Fils, 850 m3 transport de neige à 1,00\$/m3.....	977,29
Philippe Gosselin :	
1 624,9 litres à .998 huile à chauffage M. Paroisse.....	1 864,49
2283,6 litres à 1.014 huile à chauffage M. Paroisse.....	2 662,33
723,9 litres à .998 huile à chauffage Loisirs	830,63
1505,2 litres à 1.003 huile chauffage Loisirs	1 735,80
1500,9 litres à 1.013 huile chauffage Loisirs	1 748,09
2 791,5 litres à 1.1955 Diesel.....	3 836,99
745,5 litres à .9890 huile chauffage Garage.....	847,72
449,7 litres à 1.013 huile chauffage Garage.....	523,77
1551,1 litres à 1.013 Diesel Garage	2 212,28
580,6 litres à 1.2165 Diesel Garage	812,07
Pièces d'Autos Carquest, huile superflo	1 143,50
Pièces GGM, pièces équipements.....	272,82
Pneus André Ouellet 2000, réparation pneu trailer unité d'urgence Aqueduc.....	22,77
Postes Canada, envoi circulaires + journal l'Écho.....	168,37
Praxair :	
3591 m³ à .3050 oxygène Usine d'eau potable	1 288,89
Location réservoir oxygène Usine d'eau potable.....	402,41
Propane GRG, propane Caserne incendie :	
1 056,7 litres à 0,4880	592,89
766,6 litres à 0.5050	445,11
Publicité Plastique Blais, lettrage pour camion et tracteur	126,47
Québec Linge, location, nettoyage salopettes.....	194,60
Receveur général du Canada, licences des radios Service incendie + Garage	1 073,00
REM, courroie Garage + réparer pompe à l'usine d'eau potable	428,56
René Samson, dégeler aqueduc.....	533,14
Restaurant l'Arrêt-Stop, essence service incendie.....	79,87
Supérieur Propane, location cylindre Garage	9,20
Unibéton, 287,13 t.m. sable et sel à 20,40	6 734,59

Unicoop Garage St-Anselme :		
Fluide (garage)	202,30	
Goupille (clôture route Rivard).....	11,41	213,71
Vincent L. boulet pharmacien, eau déminéralisée + alcool Usine d'eau		17,45
Yves Laflamme, maire, remb. frais déplacement 116 km		52,20
TOTAL :		135 935,83

Je soussigné, Yves Laflamme, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL / REDDITION DE COMPTES 2012

Pour une quatrième année consécutive, le ministère des Transports du Québec annonce l'obligation de produire une déclaration de reddition de comptes en lien avec le programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

La déclaration devra être complétée au plus tard le 30 juin 2013, pour la période prenant fin le 31 décembre 2012. Elle devra comprendre :

- La résolution municipale attestant que les compensations distribuées pour l'entretien courant et préventif des routes locales ont été utilisées conformément aux objectifs du programme.
- L'annexe A décrivant la nature des interventions réalisées sur les routes admissibles et les coûts associés.
- L'annexe B attestant l'usage des compensations reçues. Celle-ci doit être complétée par un vérificateur externe.

Tout d'abord, débutons avec la résolution municipale :

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 78 831\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2012;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'**Annexe A** identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'**Annexe B** ou un **rapport spécial de vérification externe** dûment complété;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Frédéric Jean

ET UNANIMEMENT RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Maintenant, il faut mandater le vérificateur externe :

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports du Québec maintient l'obligation de produire une déclaration de reddition de comptes en lien avec le Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local;

CONSIDÉRANT QUE cette reddition de comptes doit être faite par un vérificateur externe mandaté;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fernand Bélanger

APPUYÉ par monsieur Régnald Roy

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud mandate la firme Lemieux, Nolet, s.e.n.c. pour compléter l'annexe B ou un rapport spécial de vérification conforme au libellé recommandé dans les chapitres 5805 et 5815 de la partie II du manuel de l'Institut canadien des comptables agréés;

QUE monsieur le Maire et le directeur général soient autorisés à signer tous les documents reliés à ce dossier.

AVIS DE MOTION EN VUE D'UNE FERMETURE DE CHEMIN

Un avis de motion est présenté à l'effet qu'un règlement va décréter la fermeture et l'abolition d'une partie de chemin désaffectée sur le chemin Les Prairies Est (sur les lots 3 475 896 et 3 475 900).

Tout dernièrement, la Municipalité a vendu ces parcelles de terrain à Jacques Dubois. Étant donné que ces parcelles de terrain correspondent à l'ancien tracé de chemin qui a été remis à la Municipalité par le ministère des Transports en 1993, il faut régulariser la transaction en fermant ce bout de chemin.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Rénald Roy

ET RÉSOLU QU'un avis de motion est présenté à l'effet qu'un règlement de fermeture et d'abolition d'une partie de chemin désaffectée concernant les lots 3 475 896 et 3 475 900 au cadastre du Québec, sera adopté lors d'une séance ultérieure.

AUTORISATION

Le 15 novembre 2012, le directeur a envoyé un avis de rappel à tous ceux qui avaient des arrérages de taxes. Certains ont répondu à l'appel, d'autres pas.

Le directeur s'informe au Conseil s'il maintient sa politique au sujet des arrérages de taxes; c'est-à-dire qu'au moment où il y a plus de deux (2) ans de retard, un processus de vente pour taxes est enclenché.

Si la réponse est affirmative, il faudrait que le Conseil autorise par résolution le directeur à enclencher les procédures qui peuvent mener à la Cour municipale tous ceux qui ont plus de deux (2) ans de retard et qui n'ont pas d'entente avec la Municipalité.

ATTENDU QUE le directeur général a remis au Conseil municipal, comme l'exige l'article 1022 du Code municipal, une liste des personnes endettées pour taxes envers la Municipalité à la séance spéciale du 12 novembre 2012;

ATTENDU QUE le directeur général mentionne au Conseil municipal qu'un avis de rappel a été envoyé à tous les contribuables retardataires le 15 novembre 2012;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Frédéric Jean

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal mandate et autorise le directeur général à envoyer en Cour municipale tous les propriétaires endettés envers la Municipalité;

QUE le directeur général réunisse tous les documents nécessaires et les expédie au procureur chargé de mener à terme le ou les dossiers en cause.

APPEL D'OFFRES PUBLIC (RAPPEL)

Le règlement d'emprunt concernant les travaux réalisés sur le chemin St-François Est et le règlement d'emprunt concernant l'achat d'équipement pour le déneigement ont été combinés ensemble afin d'obtenir un meilleur taux d'intérêt.

L'emprunt total est de 934 300\$.

L'appel d'offres public pour le financement par billets est fait par le ministère des Finances. Les soumissions reçues seront ouvertes à leurs bureaux le 11 mars 2013. Par la suite, les résultats seront transmis à la Municipalité. Celle-ci devra adopter des résolutions d'adjudication, de concordance et de courte échéance. Ça va se faire lundi soir le 11 mars prochain à 19 h 30 dans le cadre d'une assemblée publique prévue à cet effet.

APPUI AU PROJET «LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE MONTMAGNY»

Suite au désistement d'Expo Québec pour la tenue de la finale provinciale des jugements d'animaux, la Société d'agriculture du comté de Montmagny souhaite poser sa candidature pour devenir l'hôtesse de cette compétition d'envergure provinciale pour 2013.

Toutefois, dans le but de s'assurer de remplir cette commande, la Société a besoin de connaître le niveau d'intérêt des partenaires régionaux. C'est pourquoi aujourd'hui, elle sollicite notre appui à sa démarche. Notre témoignage d'appui ainsi que la description du rôle joué par notre organisation sont essentiels pour soutenir son dossier de candidature.

Cette initiative s'inscrit directement dans la visée de la Société d'agriculture du comté de Montmagny et contribuera au rayonnement du secteur agricole du territoire, ou chacun y trouvera son compte.

CONSIDÉRANT QUE l'agriculture occupe une place importante dans la Municipalité de Saint-

François-de-la-Rivière-du-Sud;

CONSIDÉRANT QUE la région de la Côte-du-Sud regroupe plus de 1 300 exploitations agricoles et que l'agriculture est sans conteste la principale industrie primaire de la région;

CONSIDÉRANT QU'Expo Québec a signifié qu'elle ne présenterait plus la finale provinciale des jugements d'animaux;

CONSIDÉRANT QUE la Société d'agriculture du comté de Montmagny souhaite poser sa candidature pour devenir l'hôtesse de la finale provinciale des jugements d'animaux en remplacement d'Expo Québec;

CONSIDÉRANT QUE le cahier de charges pour obtenir l'événement est très exigeant pour les organisateurs;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Jonathan Gendron

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud donne son appui à la Société d'agriculture du comté de Montmagny car l'obtention de la finale provinciale des jugements d'animaux serait une belle vitrine pour toute la région de la Côte-du-Sud.

AVIS DE MODIFICATION DU TAUX DES PASSAGERS (À TITRE INFORMATIF)

Le Conseil d'administration du Transport adapté Vieux-Quai a augmenté la contribution des usagers de 2,75\$ à 3,00\$ par transport effectué.

Ce nouveau tarif entrera en vigueur à partir du 01 avril 2013.

APPUI FINANCIER AUX ÉLÈVES FINISSANTS DE ST-FRANÇOIS

Depuis plusieurs années, les élèves de l'école secondaire Louis-Jacques-Casault organisent un gala de fin d'études dans le but de récompenser les efforts soutenus des finissantes et des finissants. Cette année, le gala va avoir lieu vendredi le 14 juin 2013 à 19 h 30 à la salle Edwin-Bélanger.

Pour cet événement, nous aimerions recevoir un appui de la Municipalité pour les élèves finissants de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud qui décident de poursuivre leurs études post-secondaires dans un établissement de Montmagny.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud valorise la poursuite des études postsecondaires au Centre d'études collégiales de Montmagny ou à la formation professionnelle de l'Envolée;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est fière d'encourager les finissants et finissantes de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jonathan Gendron

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud va décerner des bourses aux finissants et finissantes résidant à Saint-François qui vont poursuivre leurs études postsecondaires à Montmagny;

QUE le directeur se renseigne auprès de la responsable du gala afin de connaître le nom des Sudfrancois et des Sudfrancoises concernés.

L'ÉCHO DE ST-FRANÇOIS / 20^E ANNIVERSAIRE

Le journal communautaire de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, *l'Écho de St-François*, célèbre en cette année 2013 son 20^e anniversaire.

Afin de bien marquer cet événement, la journée du samedi 16 mars 2013 lui sera consacrée. Tout d'abord, la population de Saint-François sera invitée en après-midi à participer à une table ronde portant sur les défis que doivent relever les organismes communautaires dans le recrutement de leurs bénévoles. Puis, un événement reconnaissance réunira les membres du journal, ses annonceurs, ses abonnés et ses invités dès 17 heures au Centre des Loisirs.

La tenue de cet événement demande un investissement important de la part du journal et ne pourrait se faire sans l'apport d'un support financier de notre Municipalité. Les administrateurs bénévoles de l'Écho de Saint-François demandent si la Municipalité ne pourrait pas assurer le cocktail de bienvenue lors de l'activité reconnaissance au Centre des Loisirs.

Monsieur le Maire et les conseillers sont invités à participer à la célébration.

CONSIDÉRANT QUE le journal communautaire « L'Écho de St-François » est un outil d'infor-

mation très apprécié de la population;

CONSIDÉRANT QUE le journal « L'Écho de St-François » a pris beaucoup de maturité depuis la première publication en 1993;

CONSIDÉRANT QUE le journal local est mené par des bénévoles chevronnés et dédiés qui ne comptent pas leur temps;

CONSIDÉRANT QUE vingt ans d'existence, ça mérite d'être souligné;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Frédéric Jean

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide d'assumer les frais du cocktail de bienvenue lors de l'activité reconnaissance prévue le 16 mars prochain au Centre des Loisirs.

DEMANDE DE SUPPORT FINANCIER POUR LE BASEBALL

L'Association du baseball mineur de Saint-François est déjà en train de préparer sa nouvelle saison.

Le bon fonctionnement du baseball est assuré par un comité dynamique formé de 10 personnes ainsi que de nombreux bénévoles. À chaque année, le comité organise quelques activités de financement (vente de chocolat, tournoi de balle lente, etc.) mais ce n'est pas suffisant pour réaliser tous leurs projets.

« C'est pour cette raison que nous profitons de l'occasion pour vous demander une aide financière. »

Bon an mal an, c'est près de 50 jeunes de 5 à 15 ans qui jouent au baseball à St-François, donc ce n'est pas négligeable.

CONSIDÉRANT QUE l'Association du baseball mineur de Saint-François assure le bon fonctionnement du baseball à Saint-François depuis plusieurs années déjà;

CONSIDÉRANT QUE l'Association du baseball mineur de Saint-François est un organisme sans but lucratif composé des bénévoles qui investissent de leur temps;

CONSIDÉRANT QUE le comité en place se prend en main et organise à chaque année quelques activités de financement;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Fernand Bélanger

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide d'accorder à l'Association du baseball mineur de St-François un montant de cinq cents dollars (500\$) afin de les aider à atteindre leurs objectifs.

PARADE DU 150^E D'ARMAGH/INVITATION

L'année 2013 marque les 150 ans d'existence de la Municipalité d'Armagh. Pour l'occasion, une parade va avoir lieu le dimanche 30 juin 2013 dans les rues de la localité et une invitation est lancée à la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud pour y prendre part.

Le formulaire d'inscription doit être complété et retourné au plus tard le 15 avril 2013.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fernand Bélanger

APPUYÉ par monsieur Régnald Roy

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte l'invitation de la municipalité d'Armagh à parader dans ses rues à l'occasion de son 150^e anniversaire de fondation dimanche le 30 juin 2013;

QUE Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, pour l'occasion, monte un char allégorique et délègue des participants qui divertiront les spectateurs.

TRANSPORT POUR ZONE À RISQUES (À TITRE INFORMATIF)

Il y a à St-François des élèves qui demeurent dans des secteurs reconnus comme zones à risques.

À chaque année, la Municipalité reçoit de la commission scolaire le nom des élèves qui sont situés dans cette zone à risques. 2013 n'y fait pas exception.

2 familles de 1 enfant x 90\$

180\$

1 famille de 2 enfants

110\$

TOTAL: 290\$ plus taxes

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité défraie depuis plusieurs années un montant en fonction du nombre d'élèves de niveau primaire qui sont situés dans une zone à risques (en haut de la paroisse);

CONSIDÉRANT QUE 2013 n'y fait pas exception;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jonathan Gendron

APPUYÉ par monsieur Frédéric Jean

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte de payer un montant de deux cent quatre-vingt-dix dollars (290\$) plus taxes à la Commission scolaire de la Côte-du-Sud pour les quatre enfants qui sont en zone à risques.

TARIF 2013 POUR INSTALLATION SEPTIQUE (À TITRE INFORMATIF)

La MRC de Montmagny informe que le tarif 2013 pour la production d'un rapport de sol pour une installation septique sera de 600\$.

De ce montant, une somme de 50\$ sera retournée à la Municipalité pour le permis municipal.

INTERVENTION DANS UNE CONVENTION ENTRE LA FABRIQUE ET LES HABITATIONS PATRIMONIALES DE SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD

Voici un bref rappel des événements :

- A) La Municipalité achète le bâtiment du presbytère à la Fabrique pour 100 000\$. 5 000\$ est donné à la signature du contrat. Le 95 000\$ restant est payable à raison de 9 500\$ par année pendant 10 ans. Ces sommes versées le sont à partir de dons recueillis.
- B) Le contrat entre les 2 parties doit être refait car la Municipalité ne peut engager son crédit sur plus de 5 ans. C'est fait et la période de remboursement est changée.
- C) La Municipalité vend le presbytère à un O.B.N.L. soit Les Habitations patrimoniales de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. La Fabrique est avisée et donne son consentement. Au moment de la transaction, il reste 57 000\$ à verser à la Fabrique sur une période de 3 ans et ce sont Les Habitations patrimoniales qui doivent le verser.
- D) Les Habitations patrimoniales demandent à la Fabrique s'ils accepteraient de recevoir 9 500\$ par année pendant 6 ans au lieu de 19 000\$ par année pendant 3 ans. La Municipalité est avisée de la situation et elle doit donner son consentement par résolution. Pourquoi demander plus de temps pour les paiements du bâtiment? Parce que les donateurs ont effectué des dons sur 10 ans, donc ça permettrait de respecter leur budget.

Est-ce que la Municipalité consent aux modifications des modalités de paiement dû par Les Habitations patrimoniales à la Fabrique?

ATTENDU QU'aux termes d'un acte de vente reçu devant Me Mario Bilodeau, notaire, le 8 novembre 2011 et publié à la circonscription foncière de Montmagny, sous le numéro 18 623 616, La Fabrique de la paroisse de Saint-François-de-Sales (ci-après appelée « La Fabrique ») a vendu à la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (ci-après appelée la « Municipalité ») l'immeuble suivant :

Désignation

Un terrain sis et situé en la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, MRC de Montmagny, connu et désigné comme étant le lot numéro QUATRE MILLIONS CENT CINQ MILLE SEPT CENT QUARANTE-SIX (4 105 746) du CADASTRE DU QUÉBEC, dans la circonscription foncière de Montmagny.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, incluant l'enseigne « Bien culturel ».

Adresse civique : 506, chemin Saint-François Ouest, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, Québec, G0R 3A0

Sujet à :

- une servitude de passage en faveur de l'immeuble suivant acte publié au Registre foncier du Québec, circonscription foncière de Montmagny, sous le numéro 6 704, renouvelée suivant acte publié à la même circonscription foncière, sous le numéro 9 107.
- une servitude de non-usage affectant l'immeuble, des servitudes mutuelles et réciproques de passage en faveur de l'immeuble et affectant celui-ci et une servitude de passage à pied seulement affectant l'immeuble, telles que constituées audit acte.

ATTENDU QUE le solde du prix de vente mentionné audit acte, soit la somme de soixante-seize

mille dollars (76 000\$), était payable en quatre (4) versements annuels, égaux et consécutifs de dix-neuf mille dollars (19 000\$) chacun, dont le premier versement était exigible dans un (1) an de la date du 8 novembre 2011 et les autres successivement, le même jour de chaque année, jusqu'à parfait paiement. Cette somme de soixante-seize mille dollars (76 000\$) ne portait aucun intérêt. Cependant, tout versement de capital non effectué à échéance, devait porter intérêt au taux de sept pour cent (7%) l'an;

ATTENDU QU'afin de garantir le paiement du solde du prix de vente susdit, la Municipalité a hypothéqué en faveur de La Fabrique l'immeuble ci-dessus décrit jusqu'au paiement complet et final;

ATTENDU QUE la Municipalité vend à Les Habitations patrimoniales de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (ci-après appelée « Les Habitations ») l'immeuble ci-dessus décrit, sujet aux mêmes servitudes des que celles susmentionnées;

ATTENDU QUE dans cet acte de vente, dont La Fabrique a pris connaissance, il est stipulé que le prix de vente est payable par l'assumption de tout solde dû par la Municipalité à La Fabrique en vertu de l'acte de vente susmentionné publié au Registre foncier du Québec, circonscription foncière de Montmagny, sous le numéro 18 623 616 et que ce solde, en date des présentes, est de cinquante-sept mille dollars (57 000\$) et est payable au moyen de trois (3) versements annuels, égaux et consécutifs et dix-neuf mille dollars (19 000\$) chacun, le premier versement devenant dû et exigible le 8 novembre 2013 et les autres successivement, le même jour de chaque année, jusqu'à parfait paiement. Ce solde de prix de vente ne porte aucun intérêt. Cependant, tout versement de capital non effectué à échéance portera intérêt au taux de sept pour cent (7%) l'an;

ATTENDU QUE La Fabrique et Les Habitations désirent modifier, par acte de convention notarié, les modalités de paiement de la somme de cinquante-sept mille dollars (57 000\$) susdite, due par Les Habitations à La Fabrique;

ATTENDU QUE la Municipalité, en tant que débiteur, doit donner son consentement à ladite convention;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Réналd Roy

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU UNANIMEMENT D'INTERVENIR dans l'acte de convention notarié, dont le Conseil a pris connaissance, aux fins de consentir aux modifications des modalités de paiement de la somme de cinquante-sept mille dollars (57 000\$) due par Les Habitations à La Fabrique;

D'AUTORISER le maire monsieur Yves Laflamme et le directeur général monsieur Yves Laflamme, à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, tous actes et documents requis pour ce dossier et à signer tout autre document nécessaire afin de donner effet aux présentes;

DE TRANSMETTRE copie de la présente résolution à Me Mario Bilodeau, notaire.

VENTE D'UN TERRAIN

Une promesse d'achat de terrain dans le nouveau développement domiciliaire a été signée le 20 février 2013. Le terrain acheté porte le numéro de lot 4 621 984 au cadastre du Québec et a une superficie de 943,7 m² (10 157 pi²).

Le prix payé sera de 3,50\$ du pied carré taxes en sus. Donc, le coût global dudit terrain va s'élever à :

	35 549,50\$
TPS (5%)	1 777,47\$
TVQ (9,5%)	3 546,06\$
TOTAL :	40 873,03\$

ATTENDU QU'une promesse d'achat du terrain portant le numéro de lot 4 621 984 au cadastre du Québec a été signée le 20 février 2013 par madame Sara Belcourt et monsieur Steve Leblanc-Blais;

ATTENDU QUE ledit terrain a une superficie de 943,7 m² (10 157 pi²);

ATTENDU QUE le prix de vente dudit terrain est fixé à 3,50\$ du pied carré (résolution No 012-2013) ce qui représente un coût global de 40 873,03\$ taxes incluses;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fernand Bélanger

APPUYÉ par monsieur Jonathan Gendron

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud désigne monsieur le Maire et le directeur général comme les personnes autorisées à signer tous les documents liés à cette transaction.

SIGNIFICATION DU DÉPART DE LA RESPONSABLE DE L'ENTRETIEN AUX LOISIRS (À TITRE INFORMATIF)

Madame Odette Langlois signifie qu'elle ne pourra plus s'occuper de l'entretien au Centre des Loisirs. En effet, elle a obtenu un emploi à temps partiel à Québec qui, combiné à son emploi principal, ne lui laissera plus assez de disponibilité pour assurer le service d'entretien.

Le directeur remet une copie de sa lettre aux élus.

La coordonnatrice des loisirs a fait paraître une offre d'emploi dans les journaux pour combler ce départ.

AIDE FINANCIÈRE POUR TABLES RONDES

L'Écho de St-François organise deux tables rondes afin de susciter l'implication citoyenne dans l'action communautaire. Pour réaliser ces deux activités, l'Écho de St-François suggère à la Municipalité de prendre 1 000\$ de son pacte rural 2007-2014.

L'argent qui reste dans le pacte rural 2007-2014, soit 18 224\$, est déjà réservé pour le projet de patinoire permanente au Centre des Loisirs.

Par contre, la Municipalité est d'accord pour prêter de l'équipement pour le bon déroulement de ces deux tables rondes (ex. : Canon, etc.).

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Qu'est-ce que la Municipalité compte faire avec le bâtiment qu'elle a acheté à côté du Centre des Loisirs? C'est encore en discussion.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE la séance régulière est ajournée au lundi 11 mars 2013 à 19 h 30.

La séance régulière se termine à 20 h 30.

Adopté unanimement

Yves Laflamme, Maire

Yves Laflamme, Dir. gén./Sec.-trés.

Je, Yves Laflamme, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD

COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière ajournée des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 11 mars 2013, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à dix-neuf heures trente.

À laquelle sont présents monsieur Yves Laflamme, Maire, messieurs Fernand Bélanger, Jonathan Gendron, Rénaud Roy, Auguste Boulet, Frédéric Jean et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Yves Laflamme, Maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.

La séance débute par une période de recueillement.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la séance régulière du 4 mars 2013 qui avait été ajournée au lundi 11 mars 19 h 30 se poursuit principalement pour connaître le résultat d'un appel d'offres public concernant un emprunt de 934 300\$.

RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES PUBLIC

Le règlement d'emprunt concernant les travaux réalisés sur le chemin St-François Est et le règlement d'emprunt concernant l'achat d'équipement (camion tout équipé pour le déneigement, un souffleur allant sur un tracteur et une gratte réversible allant également sur un tracteur) ont été combinés ensemble et ce, afin d'obtenir un meilleur taux d'intérêt des institutions financières.

L'emprunt total est de 934 300\$. La répartition est la suivante :

Règlement No 229-2012

- Travaux sur le chemin St-François Est 611 800\$ sur 20 ans

Règlement No 232-2012

- Achat du camion et équipement de déneigement 322 500\$ sur 10 ans

L'appel d'offres public pour le financement par billets est fait par le ministère des Finances. Les soumissions reçues ont été ouvertes à leurs bureaux le 11 mars 2013.

Le ministère a transmis les résultats à la Municipalité et celle-ci est tenue d'adopter dès ce soir des résolutions d'adjudication, de concordance et de courte échéance. Par la suite, le directeur les achemine au ministère le plus vite possible.

RÉSOLUTION D'ADJUDICATION

IL EST PROPOSÉ par monsieur Frédéric Jean,

APPUYÉ par monsieur Rénaud Roy,

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte l'offre qui lui est faite de Caisse Desjardins de la Rivière du Sud et Berthier-sur-Mer pour son emprunt du 19 mars 2013 au montant de 934 300 \$ par billet en vertu des règlements d'emprunt numéros 229 2012 et 232-2012, au pair, échéant en série cinq (5) ans comme suit:

50 800 \$	2,71 %	19 mars 2014
52 200 \$	2,71 %	19 mars 2015
53 900 \$	2,71 %	19 mars 2016
55 400 \$	2,71 %	19 mars 2017
722 000 \$	2,71 %	19 mars 2018

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire préautorisé à celui-ci;

RÉSOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud souhaite emprunter par billet un montant total de 934 300 \$:

RÈGLEMENT NUMÉRO	POUR UN MONTANT DE \$
229-2012	611 800
232-2012	322 500

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier les règlements d'emprunt en vertu desquels ces billets sont émis;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fernand Bélanger,

APPUYÉ par monsieur Jonathan Gendron,

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 934 300 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéros 229-2012 et 232-2012 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par le maire et le secrétaire-trésorier;

QUE les billets soient datés du 19 mars 2013;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2014	50 800 \$
2015	52 200 \$
2016	53 900 \$
2017	55 400 \$
2018	57 300 \$ (payer en 2018)
2018	664 700 \$ (renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud émette pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** à compter du 19 mars en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2019 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements numéros 229-2012 et 232-2012 séquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

VARIA

- A) La personne chargée de l'administration au Centre des Loisirs est madame Émilie Lacasse. Hors, la Régie des Alcools, des Courses et des Jeux du Québec veut que la Municipalité la mandate officiellement par résolution :

CONSIÉRANT QU'une nouvelle personne gère le Centre des Loisirs de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE lors d'un changement au poste de gérance, la Régie des Alcools, des Courses et des Jeux du Québec aime en être informée;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet,

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud mandate madame Émilie Lacasse comme personne étant chargée de l'administration au Centre des Loisirs de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

- B) Les grands prix du tourisme 2013 Desjardins de la Chaudière-Appalaches

La 28^e édition du Gala régional des grands prix du tourisme va avoir lieu vendredi le 12 avril 2013 à St-Jean-Port-Joli. Est-ce que la Municipalité veut y participer? Le coût est de 100\$ + taxes par personne.

La Municipalité n'a pas coutume de participer à cet événement parce que la MRC de Montmagny y délègue déjà des représentants. Donc, elle va s'abstenir.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Frédéric Jean

APPUYÉ par monsieur Jonathan Gendron

ET RÉSOLU QUE la séance régulière ajournée soit levée.

La séance régulière ajournée se termine à 19 h 43.

Adopté unanimement

Yves Laflamme, Maire

Yves Laflamme, Dir. gén./Sec.-trés.

Je, Yves Laflamme, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Les petites annonces de L'Écho

Cours d'anglais

• Conversation anglaise • Récupération, amélioration scolaire
• Niveau commercial. Plusieurs années d'expérience dans l'enseignement. Louise Bourque: 418-259-3062. ☎

Banque de noms pour remplacement

Recherche des personnes pour remplacement à temps partiel pour des tâches de ménage au quotidien et de grand ménage (laver et cirer les planchers au besoin avec mon aide) à la Maison de la paroisse. Aussi, possibilité de remplacement pour la livraison de pain: à discuter. On contacte Raynald Fiset au 418-259-2597. Laisser un message en cas d'absence. ☎

Appartement à louer

5 1/2 sur 2 étages, non-chauffé, non-éclairé, non-fumeur, pas d'animaux, accès à un garage. Disponible le 1^{er} juillet. 418-259-2510. ☎

Soutenez votre journal communautaire

Bienvenue à tous les membres qui supporteront leur journal communautaire en cette année du 20^e anniversaire. Merci de votre encouragement. Coût 5\$ membre individuel; 25\$ membre organisme.



Membre organisme

N'oubliez pas de renouveler

Club de pétanque
Soc. de cons. du patrimoine
Cercle de fermières
Garde paroissiale
Bibliothèque du Rocher
Club FADOQ
Club social Les Pompiers (N)

Membre individuel

Gaétan Gendron
Mireille Fournier
Hélène Garant
Jean-Guy April
Louis-Marie Garant
Nicole Morin
Réjean Pellerin
Mario Marcoux
Jocelyne Noël
Micheline Théberge
Jean-Guy Saint-Pierre
Fernand Bélanger
Monique Campagna
Benoît Laflamme
Linda Guimont
Normand Lesieur
Colette Boutin
Monique Lalliberté
Marie Laflamme
Marie-Louis Lamontagne
Denise Lamontagne
Raynald Laflamme
Camille Laliberté
Huguette B. Paré
Jacques Théberge
Ernest Lachance
Denis Blais
Jean Rousseau
Pierre Cauffopé
Christiane Bombardier
Jacques Boulet

Lucille Kiroauac
Lorraine Lamonde
Léo Picard
Simone T. Picard
Nicole L. Couture
Rosaire Couture
Blanche P. Bonneau
Gabriel Picard
Jean-Marc Gosselin
Nicole Rémillard
Jean Gendron
Louisette Pellerin
Michel Lamonde
Rose-Anne Laliberté
Jean-Yves Gosselin
Valérie Savoie
Daniel Roy
Patricia Leblanc
Bernard Morin
Yves Laflamme, dg
Lise Blais
Pauline Lamonde
Lauréat Rousseau
France St-Hilaire
Simon Morin
Denis Rémillard
Suzanne Mercier
Monique Audet
Jean-Luc Couture
Denys Giasson
Aurèle Gendron
Louise Théberge (N)
Thérèse Morin (N)
Yvonne Asselin (N)
Rosario Montminy (N)
Jean-Paul Morin (N)
Jean Corriveau (N)
Julienne Lamonde (N)
Jeannette Cloutier (N)

Sylvie Allaire (N)
Joachim Lacroix (N)
Yvette Cloutier (N)
Gonzague Lamonde (N)
Irène Cloutier (N)
Rolande Gamache (N)
Yves Laflamme, maire (N)
Raynald Fiset (N)
Martine Martineau (N)
(N): Nouveau membre ☎

AVEC DES FIBRES, C'EST ENCORE MIEUX!

Il est connu qu'une bonne santé débute par une alimentation variée. Il est important de combiner les sucres, les gras et les protéines, mais il ne faut pas oublier d'intégrer aussi des sources de fibres. Les fibres ont plusieurs bénéfices pour notre corps. En plus de maintenir la régularité, elles assurent une santé à long terme en diminuant l'absorption du cholestérol, en contrôlant la glycémie (taux de sucre dans le sang) et en réduisant le risque de certains cancers.

Il existe deux types de fibres, soit les fibres solubles et les fibres insolubles.

FIBRES SOLUBLES

Les fibres solubles agissent à deux endroits : dans l'intestin grêle (petit intestin) et dans le gros intestin (colon). Lorsque les fibres atteignent l'intestin grêle, elles se comportent comme des aimants auxquels les résidus alimentaires vont venir s'accrocher pour ensuite être évacués de l'organisme. Dans le gros intestin, les fibres solubles sont en quelque sorte détruites par les bactéries intestinales. Le rôle de ces fibres est donc de diminuer la quantité de cholestérol absorbé et de contrôler la glycémie. Les fibres solubles se retrouvent en bonne proportion dans le son d'avoine, les légumineuses, le gruau et les agrumes.

FIBRES INSOLUBLES

Les fibres insolubles traversent notre tube digestif en étant très peu altérées par les bactéries intestinales. Elles se retrouvent donc évacuées dans les selles. Les fibres insolubles forment une masse importante qui facilite la descente des aliments dans le tube digestif. Elles servent donc à maintenir la régularité intestinale. On retrouve des fibres insolubles dans plusieurs aliments tels que le son de blé, les pains et céréales de grains entiers et de nombreux fruits et légumes, dont la poire et le brocoli.

Lorsque l'on décide d'intégrer des fibres à notre alimentation, il est préférable de commencer avec de plus petites quantités et d'augmenter graduellement jusqu'à 30 g par jour. De plus, il est recommandé de boire beaucoup d'eau, soit six à huit grands verres par jour.

N'hésitez pas à demander conseil à votre professionnel de la santé. Il saura vous informer sur les différentes sources de fibres disponibles et sur la manière de les intégrer à votre alimentation.



Proxim

VINCENT LAMONDE BOULET
542, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-La-Riv.-Du-Sud
418 259-7728

INVITATION

COOPÉRER

AUX PASSIONS

AUX OBJECTIFS

AUX DÉFIS

DE NOS 4 698 MEMBRES

PARTICIPEZ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE VOTRE CAISSE DES JARDINS DE LA RIVIÈRE DU SUD ET BERTHIER-SUR-MER!

Date : Le mardi 16 avril 2013

Heure : 19 h 30

Lieu : École des Tilleuls
620, rue Principale
Saint-Pierre

Tous les membres sont cordialement invités à y participer et à prendre connaissance des résultats de leur coopérative financière.

- Un léger goûter vous sera servi.
- Tirage de prix de présence.

Soyez au rendez-vous!

Centre de services de Berthier-sur-Mer 418 259-7795

Centre de services de Saint-François 418 259-7786 ou 1 866 259-7786

Centre de services de Saint-Pierre-du-Sud 418 248-1927



Desjardins
Caisse de la Rivière du Sud
et Berthier-sur-Mer